

*Cahier de Chaillot*

---

Avril 2009

n° **115**

# Maghreb : vaincre la peur de la démocratie

---

Luís Martinez



En janvier 2002, l'**Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne (IESUE)** est devenu une agence autonome de l'Union européenne, basée à Paris. Suite à l'Action commune du 20 juillet 2001, modifiée par l'Action commune du 21 décembre 2006, il fait maintenant partie intégrante des nouvelles structures créées pour soutenir le développement de la PESC/PESD. L'Institut a pour principale mission de fournir des analyses et des recommandations utiles à l'élaboration de la politique européenne de sécurité et de défense. Il joue ainsi un rôle d'interface entre les experts et les décideurs européens à tous les niveaux.

---

Les *Cahiers de Chaillot* sont des monographies traitant de questions d'actualité et écrites soit par des membres de l'équipe de l'Institut soit par des auteurs extérieurs commissionnés par l'Institut. Les projets sont normalement examinés par un séminaire ou un groupe d'experts réuni par l'Institut et sont publiés lorsque celui-ci estime qu'ils peuvent faire autorité et contribuer au débat sur la PESC/PESD. En règle générale, la responsabilité des opinions exprimées dans ces publications incombe aux auteurs concernés. Les *Cahiers de Chaillot* peuvent également être consultés sur le site Internet de l'Institut : [www.iss.europa.eu](http://www.iss.europa.eu)

*Cahier de Chaillot*

---

Avril 2009

n° 115

---

# Maghreb : vaincre la peur de la démocratie

---

*Luis Martinez*

**Institut d'Etudes de Sécurité**  
*Union européenne*  
*Paris*

## *L'auteur*

### **Luís Martinez**

---

est directeur de recherche à Sciences-Po-CERI et chercheur associé à l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE. Il est l'auteur de : *La guerre civile en Algérie* (Karthala, 1998); *The Libyan Paradox* (Hurst, 2007) et d'un ouvrage collectif, *The Enigma of Islamist Violence* (Hurst, 2007).

### **Institut d'Etudes de Sécurité**

*Union européenne*  
43 avenue du Président Wilson  
75775 Paris cedex 16  
tel.: +33 (0)1 56 89 19 30  
fax: +33 (0)1 56 89 19 31  
e-mail: [info@iss.europa.eu](mailto:info@iss.europa.eu)  
**[www.iss.europa.eu](http://www.iss.europa.eu)**

*Directeur : Álvaro de Vasconcelos*

© Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne, 2009. Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

ISSN 1017-7574

ISBN 978-92-9198-139-7

QN-AA-09-115-FR-C

Publié par l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne, imprimé à Condé-sur-Noireau (France) par Corlet Imprimeur. Conception graphique : Claire Mabile (Paris).

	Préface Álvaro de Vasconcelos	5
	Introduction	9
<b>1</b>	<b>Le défi de l'instauration de la démocratie</b>	<b>11</b>
	• <i>Politique européenne en matière d'exportation de normes et de valeurs démocratiques au Maghreb</i>	15
	• <i>L'échec d'une transition politique (1990-1991)</i>	18
<b>2</b>	<b>La démocratie : une réponse durable aux nouveaux défis</b>	<b>21</b>
	• <i>La menace terroriste : Al-Qaïda au Maghreb islamique</i>	23
	• <i>La grande confusion : groupes terroristes et partis islamistes</i>	29
	• <i>La gestion démocratique des défis économiques et sociaux</i>	32
	• <i>Le chômage des jeunes</i>	32
	• <i>La pression démographique</i>	34
	• <i>L'économie informelle</i>	35
	• <i>La question migratoire</i>	39
	• <i>La criminalité au Maghreb</i>	42
<b>3</b>	<b>Sortir de l'impossible démocratie au Maghreb</b>	<b>47</b>
	• <i>Le phénomène de l'abstentionnisme</i>	47
	• <i>Rente pétrolière et démocratie</i>	49
	• <i>Islamisme et démocratie</i>	55
	• <i>Prendre en compte la mutation des partis islamistes</i>	58
	• <i>Régionalisation et démocratie</i>	60
	Conclusion	67
	Annexe	71
	• <i>Sigles</i>	71



*L'*Europe aurait-elle peur de la démocratie au Maghreb ? Quinze ans après la célèbre conférence de Barcelone, l'objectif de la démocratie ne ressort pas encore clairement de l'ensemble de l'action de l'Union. Pour Luís Martinez, auteur du présent Cahier de Chaillot, l'objectif primordial de la politique méditerranéenne de l'Europe n'est plus la démocratie mais plutôt la stabilité.

En ce qui concerne la stabilité, correctement entendue, Luís Martinez souligne qu'elle n'est pas en contradiction avec un appui soutenu aux réformes démocratiques. Au contraire, la vraie stabilité exige plutôt que de profondes réformes politiques soient mises en œuvre. Les réformes économiques au Maghreb échoueront si elles ne sont pas portées par des dirigeants politiques légitimes, démocratiquement élus. Le Maghreb et sa population sont confrontés à des défis colossaux, qu'il ne sera pas possible de vaincre sans un engagement de l'Etat avec le soutien sans réserve de la société civile. L'auteur démontre de façon convaincante que la démocratie apparaît comme la meilleure réponse pour affronter ces problèmes. Il faut donc surmonter la peur de la démocratie, fortement redevable d'une peur des partis qui se réclament de l'islam.

La défense du statu quo ne favorise-t-elle pas l'instabilité future que ferait couvrir la suppression de la contestation ouverte, libre, publique, au grand jour ? De même, est-il possible de défendre le statu quo sans favoriser la radicalisation, étant donné l'exclusion du champ politique de ceux qui contestent les politiques actuelles ?

Luís Martinez développe son argumentaire en faveur de l'hypothèse démocratique en conformité avec les objectifs énoncés par l'Union européenne selon quatre axes :

- l'efficacité de la démocratie, soit le cadre politique le plus susceptible de faire face à la menace terroriste ;
- la nécessité de la démocratie, passage obligé du développement économique et social du Maghreb, pour combattre le chômage, notamment chez les jeunes, et pour tirer parti des changements démographiques ;
- la supériorité de la démocratie - corollaire des deux précédents - en ce qui concerne en particulier la lutte contre la criminalité ;
- le rôle de la démocratie pour promouvoir la coopération et l'intégration régionale tant souhaitée par les populations.

*La démocratie est efficace contre la menace terroriste puisqu'elle prive les organisations extrémistes de l'argument de la mobilisation des individus vivant en marge de la société. Elle permet en outre l'intégration des partis islamistes modérés, qui offrent le meilleur rempart contre les extrémistes violents et sont capables de combattre les déformations fondamentalistes de l'Islam : « pour vaincre le terrorisme, un régime doit être capable de convaincre ses citoyens de la légitimité de son combat et, pour mener ce combat, il a besoin de leur confiance ». En ce sens, l'auteur affirme que la participation du PDJ (Parti de la justice et du développement) dans le processus politique marocain est aujourd'hui une source d'espoir démocratique au Maghreb. C'est malheureusement le contraire qui s'est produit dans plusieurs pays. Ainsi, c'est au nom de la lutte contre le terrorisme que certains d'entre eux ont convaincu l'Union que l'ouverture était dangereuse, en raison sans doute des leçons erronées tirées de la quasi-victoire du FIS aux élections législatives algériennes en 1991. Il n'y a pas eu en Algérie de transition démocratique graduelle, fondé sur un consensus entre les différentes forces politiques.*

*Le deuxième argument est que la démocratie est la condition pour affronter les défis sociaux, notamment le chômage chez les jeunes. Dans les domaines économique et social, quelques bonnes nouvelles sont à signaler. Si, d'un côté, les pays du Maghreb connaissent depuis 2003 une croissance économique soutenue qui a permis de réduire le chômage, de l'autre, la diminution significative du taux de natalité a entraîné une véritable révolution démographique. Le taux de chômage n'en demeure pas moins inquiétant et concerne surtout les jeunes. Selon la Banque mondiale, « entre 2000 et 2020, il faudra créer au Maghreb 16 millions d'emplois de plus pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Avec un taux de chômage estimé à 20,4% au Maghreb, il faudra créer 22 millions d'emplois au cours des deux prochaines décennies pour occuper les anciens et les nouveaux demandeurs d'emploi. »*

*Pour vaincre le chômage et moderniser leurs pays, les dirigeants politiques ont encore besoin de relever d'énormes défis structurels, notamment dans l'éducation et les services sociaux. Ici, l'appui des populations et de la société civile est tout aussi primordial, surtout en temps de crise économique et financière.*

*Le troisième défi, celui de la lutte efficace contre la criminalité, exige des*



*progrès significatifs de l'Etat de droit, qui est le fondement même de la démocratie. La solidité de l'Etat se mesure l'aune de la façon dont sont traités les criminels, y compris les terroristes, car le bon fonctionnement de l'Etat de droit donne confiance aux acteurs socio-économiques et facilite l'investissement.*

*La coopération régionale est essentielle pour le développement économique et pour le combat contre la criminalité organisée, terroriste ou non. En outre, Le fait que les pays du Maghreb soient de petits marchés fragmentés ne facilite pas les investissements, en dehors des hydrocarbures. Avec la création d'un marché de 75 millions d'habitants aux portes de l'Europe, la coopération économique régionale serait un facteur important de croissance et d'investissement. Comme en témoigne entre autres le Maghreb, une coopération régionale ne peut aboutir à l'intégration sans une convergence politique fondée sur la démocratie.*

*Les pays du Maghreb se trouvent à des stades différents de leurs processus politiques. Renforcer les efforts entrepris pour instaurer la démocratie au Maghreb devrait être la priorité de la Politique européenne de voisinage (PEV) car cela permettrait de répondre de façon efficace à une partie des inquiétudes de l'Union. L'UE doit se convaincre - comme elle l'a fait avec ses voisins de l'Est - que seule la démocratie peut déboucher sur une stabilité durable. Face à l'affaiblissement des projets multilatéraux, la PEV et les plans d'action bilatéraux que comporte cette politique constituent pour l'Union un instrument non négligeable.*

*La démocratie n'est pas un système où le succès est total d'emblée, mais plutôt un processus de réformes politiques et d'ouverture graduelle dans lequel les acteurs sont locaux et où sont impliqués les institutions, les individus, l'Etat et la société. Les « voisins » ne peuvent que soutenir ou au contraire affaiblir les processus internes.*

*L'Union ne peut ni ne doit « imposer » la démocratie aux Etats du sud : cela serait aussi prétentieux qu'impossible. Mais elle se doit d'étayer tous leurs efforts en direction de la démocratie, en soutenant sans discrimination les activités de la société civile. La meilleure option est à l'heure actuelle d'attendre que les progrès accomplis par les pays les plus avancés dans leurs relations avec l'Union aient un effet de contagion. Le statut avancé du Maroc est un premier test à cet égard. Il s'agit en somme d'appliquer la méthodologie de l'inclusion démocratique des élargissements sans une per-*

*spective d'adhésion à l'Union. Quelle que soit son efficacité, pour qu'elle ait une réelle chance de succès, il est impératif que l'Union se libère de la peur de la démocratie dans les pays arabes, autrement dit la peur de voir le résultat des urnes favoriser les courants islamistes, comme cela a été le cas en Palestine.*

Les pays du Maghreb sont confrontés à des problèmes structurels qui menacent leur stabilité. Bien plus que la violence terroriste, les problèmes économiques et sociaux sont susceptibles de favoriser une érosion des États tant les défis auxquels ils sont confrontés nécessitent un investissement important des gouvernants pour y remédier. Et les États ont besoin de bâtir la légitimité nécessaire pour mener des réformes structurelles susceptibles de favoriser une alternative à l'évolution actuelle. La lutte contre le terrorisme islamiste ne doit pas leurrer les dirigeants maghrébins et les partenaires européens sur les vraies menaces qui pèsent sur la région. Le processus d'informalisation en cours au Maghreb laisse craindre à terme une incapacité des équipes dirigeantes à maîtriser une évolution qui sape les possibilités d'instaurer des États modernes.

Les régimes ont démontré, à des degrés divers, leur « robustesse » et provoqué un sentiment d'impuissance quant à leur évolution vers la démocratie. Les raisons historiques de l'impossible démocratie sont connues ; les facteurs expliquant le « syndrome autoritaire » dans la région sont rigoureusement démontrés. Sous cet angle, deux évolutions sont possibles : soit reconnaître que la démocratie est impossible dans la région ; soit considérer qu'elle doit être instaurée car elle est le meilleur instrument pour gérer les défis de cette partie de la planète. L'agenda international est-il plus favorable aujourd'hui à la promotion et à l'instauration de la démocratie au Maghreb ? Peut-on concevoir que le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) et la Politique européenne de voisinage (PEV) accorderont une place plus importante à l'instauration de la démocratie dans la région ?

La démocratisation au Maghreb doit devenir une priorité de la politique européenne en Méditerranée. Les avantages mutuels de la démocratie au Maghreb sont nombreux. Pour cela, l'UE doit oser aborder les questions de politique intérieure et ne plus se cantonner à une approche seulement économique. Les réformes économiques au Maghreb échoueront si elles ne sont pas portées par des

dirigeants politiques légitimes, démocratiquement élus. Il y a urgence à agir ; les élections en Algérie et au Maroc montrent comment, en se réfugiant dans un abstentionnisme massif, les électeurs expriment clairement leur méfiance à l'encontre des équipes dirigeantes. Le Maghreb est confronté à des défis colossaux : pauvreté, terrorisme, migration, corruption, violation des droits de l'homme qui nécessitent pour être résolus un engagement des États avec le soutien de leur société civile. La démocratie apparaît comme la meilleure réponse pour affronter ces problèmes. Il faut donc surmonter à la fois la peur de la démocratie et celle des partis islamistes au Maghreb.

# Le défi de l'instauration de la démocratie

À la faveur de l'initiative française du projet d'Union pour la Méditerranée, l'opportunité se présente de réexaminer la place des réformes politiques dans le cadre des relations euro-méditerranéennes. Bien que présente dans le Partenariat euro-méditerranéen, la question de la démocratie a été marginalisée au profit des questions économiques, puis sécuritaires. L'équilibre même du partenariat reposait sur le principe de non-ingérence et de respect de la souveraineté. D'un commun accord, afin de ne pas heurter certains États signataires, les problèmes liés au non-respect des droits de l'homme et des libertés étaient exclus des échanges publics et évoqués dans un cadre privé seulement où des critiques « fermes mais amicales » pouvaient être émises. À cette autocensure s'est ajoutée une méthode fondée sur une approche graduelle avec les régimes autoritaires. Plutôt que d'aborder frontalement la question du déficit démocratique, du trucage des élections, de la violation des droits de l'homme et de la corruption, le Partenariat a investi des secteurs porteurs de liberté tels que la justice. L'idée de base consistait en effet à rejeter toutes les formes de conditionnalité au motif qu'il aurait été suicidaire d'inciter les régimes à se démocratiser alors même qu'ils ne disposent pas des outils susceptibles de faire fonctionner la démocratie. Dix-huit ans après le lancement du Partenariat, force est de constater les limites de cette approche. L'exclusion des questions politiques du cadre des échanges n'a pas permis pour autant un décollage économique de la région. De plus, depuis le 11 septembre 2001, le paradigme économique est en voie d'être remplacé par celui d'une obsession sécuritaire liée à la menace du terrorisme islamiste. EuroMeSCo avait préparé, en 2005, à ce sujet un rapport global d'évaluation sur les aboutissements et les faiblesses du Partenariat euro-méditerranéen en mettant un accent particulier sur le volet politique et sécuritaire. Ce rapport souligne qu'à terme, la meilleure réponse aux défis socio-économiques et à l'inquiétude liée au terrorisme repose sur le développement de la démocratie. La région de l'Afrique du Nord illustre

très bien les possibilités de réorientation du Partenariat vers des réformes politiques afin que l'Union européenne puisse œuvrer de façon crédible à « une communauté euro-méditerranéenne d'États démocratiques »<sup>1</sup>.

La question de la démocratie au Maghreb est présente dès les indépendances dans le discours des dirigeants comme un horizon envisageable. Mais on constate rapidement que les États post-coloniaux d'Afrique du Nord n'en font pas une priorité, compte tenu des défis que posent le sous-développement, l'édification d'États forts ou le recouvrement d'une identité perdue. L'instauration de systèmes politiques autoritaires apparaît comme une voie nécessaire vers la mise à niveau de sociétés qui ne peuvent pas encore être qualifiées de civiles. Des personnalités charismatiques (Boumediène, Hassan II, Bourguiba et Kadhafi) incarnent de jeunes États en marche vers le changement. Mais elles masquent aussi les profonds bouleversements qui s'opèrent dans ces sociétés : révolution démographique, déficit de légitimité des institutions politiques et échec économique des modèles de développement. La disparition successive de ces figures emblématiques - à l'exception de Kadhafi - dévoile la vulnérabilité de ces régimes confrontés à des émeutes sociales, puis à des mouvements et des partis islamistes. Le constat affligeant de la trajectoire des États post-coloniaux au Maghreb (guerre civile en Algérie, sanctions internationales à l'encontre de la Libye, régime policier en Tunisie, criantes inégalités sociales au Maroc) devrait s'accompagner d'une profonde remise en question des modes de gouvernance en Afrique du Nord<sup>2</sup>.

C'est dans ce contexte que survient le temps des islamistes. Tout au long des années 1980, des associations et des groupuscules construisent une société alternative. Le déficit de légitimité des régimes, le développement des inégalités et l'absence de perspectives constituent un terreau favorable à une idéologie qui fait de l'islam la solution à tous les problèmes. Contre toute attente, c'est la Tunisie, le plus « laïc » et le plus « moderne » des trois États, qui est confrontée à une contestation du pouvoir au nom de l'Islam. L'arrivée au pouvoir de Zine el Abidine Ben Ali, en 1987, se traduit par la décapitation du mouvement An-Nahda et par le durcissement du régime. En Algérie, la victoire du FIS aux élections législatives de décembre 1991 soulève une grave inquiétude dans l'armée, qui met un terme aux processus électoraux et entreprend l'« éradication » des islamistes. Au Maroc, l'adab sultaniya du ministre de l'intérieur, Driss Basri, favorise un étroit contrôle des islamistes qui

1. Rapport Euromesco, « Vers une communauté euro-méditerranéenne d'États démocratiques », avril 2005.

2. Holder Albrecht and Oliver Schlumberger, « 'Waiting for Godot': Regime Change Without Democratization in the Middle East », *International Political Science Review*, vol 25, n.4, 2004.

laisse à penser que la qualité d'Emir el-Mouminim du Roi protège la société du royaume du « virus islamiste ». Mais l'avènement de Mohammed VI et sa volonté d'instaurer un ordre juste et démocratique s'accompagnent de la montée du Parti de la justice et du développement (PJD) a suscité en Europe des inquiétudes sur la force réelle ou supposée des islamistes dans le royaume<sup>3</sup>. Pourtant, en Tunisie comme en Algérie, l'alternative islamiste semble une hypothèse dépassée. Mais comme le souligne M. Camau, les islamistes découvrent que les régimes sont « robustes » en dépit de signes manifestes de faiblesse sur les plans économique et politique. Sur le plan sécuritaire, force est de constater que l'héritage ottoman et colonial continue à peser. Après une décennie de répression et d'« éradication », les islamistes tunisiens et algériens sont toujours la « variable obsédante » des dirigeants politiques, bien que ceux-ci soient confortés dans leurs politiques par la communauté internationale depuis le 11 septembre 2001. Les attentats du 11 septembre apparaissent donc comme une « providence » pour les régimes tunisien et algérien qui y voient l'opportunité de capitaliser, à Washington, dans le cadre de la coalition en guerre contre le terrorisme, leur savoir-faire et leur expertise en matière de lutte anti-islamiste.

La volonté d'« éradication » des islamistes s'accompagne, depuis le début des années 1990, d'une émergence d'associations qui « viennent en grande majorité occuper un terrain laissé vacant par l'État ajusté, dans le domaine social ou du développement »<sup>4</sup>. Au lendemain des indépendances, la société civile apparaissait comme « immature », « indocile » et c'est en faisant l'économie de son émergence que les élites espéraient donc promouvoir le « développement ». Pourtant, force est de constater aujourd'hui que cette même société civile est invoquée comme un remède au sous-développement. Le constat affligeant de la trajectoire des États post-coloniaux au Maghreb devrait s'accompagner d'une profonde remise en question des modes de gouvernance en Afrique du Nord. Toutefois, les élites en place semblent s'accommoder d'un système politique et économique peu performant.

Les espoirs formulés dans le Partenariat euro-méditerranéen en 1995 n'ont pas porté les fruits escomptés. Certes, treize ans après, un léger mieux est observable au Maroc à la faveur d'un processus de démocratisation ; en Algérie, la réconciliation nationale a mis fin à la guerre civile ; des changements radicaux s'opèrent dans la politique étrangère de la Libye ; seule, la Tunisie continue d'entretenir

3. Nicolas Beau et Catherine Graciet, *Quand le Maroc sera islamiste*, La Découverte, Paris, 2007.

4. Myriam Catusse et Frédéric Vairiel, « 'Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre'. Métamorphose et continuité du régime marocain », *Afrique du Nord : entre autoritarisme et ouverture*, *Maghreb-Machrek* n° 175, La Documentation française, printemps 2003.

le paradoxe d'une économie émergente avec le maintien d'un régime « archaïque ». L'Afrique du Nord a mis un terme à sa révolution démographique, mais ne connaît ni transition démocratique ni décollage économique. Dans cette perspective, le Partenariat euro-méditerranéen et la Politique européenne de voisinage doivent évoluer et encourager des échanges sans tabous sur les réels problèmes qui caractérisent l'Afrique du Nord : déficit démocratique, corruption et société civile infantilisée. Au Maroc, l'émergence de la société civile favorise la dénonciation de ces problèmes.

Toutefois, les élites en place se sont accommodées, en règle générale, d'un système politique et économique peu performant. La transition démocratique avortée de l'Algérie (1989-1991) et l'échec de l'imposition de la démocratie en Irak ont réduit au Maghreb en particulier et dans le monde arabe en général l'espoir d'une démocratisation. Et pourtant, au Maghreb, la demande d'Europe est importante.

Une enquête réalisée dans le cadre d'Euromesco montre que l'Union est un véritable modèle tant au Maroc qu'en Algérie. Ainsi, à la question : « si vous deviez voter pour un projet, lequel choisiriez-vous ? », 42% des personnes interrogées choisissent l'intégration à l'Union européenne, 30% l'intégration régionale et ce, en dépit de l'ensemble des caractéristiques et des avantages partagés avec les pays de la région du Maghreb. A contrario, 2% seulement choisissent l'instauration d'une zone de libre-échange avec les États-Unis.

Alors que les sociétés au Maghreb attendent de l'Union un plus grand investissement politique dans la région, depuis les attentats du 11 septembre 2001 et l'élargissement de l'Union à l'Est, celle-ci place la sécurité (terrorisme, migration, frontières, énergie) au cœur de ses préoccupations, et donne l'impression de ramener les échanges avec le Maghreb à cette seule dimension. C'est dans ce cadre que l'UE a redéfini sa Politique européenne de voisinage (PEV). Selon Rosa Rossi, une approche progressive en direction des pays voisins de l'Union est également nécessaire pour que chaque Etat puisse s'engager graduellement en fonction de sa volonté d'avancer en matière de réformes économiques et politiques. Pour cela, il ne s'agit plus pour l'Union de recourir à la conditionnalité politique, mais plutôt de procéder par étape en définissant clairement et publiquement les actions qu'elle attend de ses partenaires<sup>5</sup>.

5. Rosa Rossi, « The European Neighbourhood Policy in Perspective », Jean Monet Centre « Euro-Med », Catania, 2004, p.11.



## Politique européenne en matière d'exportation de normes et de valeurs démocratiques au Maghreb

En mai 2004, Chris Patten soulignait que, pendant la dernière décennie, l'instrument de politique étrangère le plus efficace de l'Union était indéniablement la promesse d'une adhésion. Cela n'est pas gérable à terme, affirmait-il. Pendant la prochaine décennie, nous devons trouver de nouveaux moyens d'exporter la stabilité, la sécurité et la prospérité que nous avons créées dans l'Union élargie ; nous devrions commencer par nous mettre d'accord sur une vision plus claire des relations avec nos voisins. Dans cette optique, la Commission présente sa politique de voisinage, elle définit un nouveau cadre de relations avec des pays non concernés par l'intégration à l'Union. Pour les pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie), les échanges avec l'Union s'effectuent dorénavant dans un cadre produit et défini par l'UE<sup>6</sup>.

Pour les pays du Maghreb qui le souhaitent : « L'UE propose à nos voisins une relation privilégiée, basée sur un engagement mutuel en faveur de valeurs communes (démocratie et droits de l'homme, la règle de droit, la bonne gouvernance, les principes d'économie de marché et le développement durable). La PEV va au-delà des relations existantes pour offrir une relation politique et une intégration économique plus poussées. Le niveau d'ambition des relations dépendra de la manière dont ces valeurs sont efficacement partagées. La PEV reste distincte du processus d'élargissement même si elle ne préjuge pas, pour les voisins européens, de l'évolution future de leurs relations avec l'Union, conformément aux dispositions du Traité »<sup>7</sup>.

Dès lors, c'est une relation bilatérale qui s'établit : « L'élément clé de la Politique européenne de voisinage repose sur les plans d'action PEV bilatéraux approuvés mutuellement par l'UE et chaque partenaire. Ceux-ci définissent un programme de réformes économiques et politiques avec des priorités à court et moyen terme. La mise en application des sept premiers plans d'action PEV (approuvés début 2005 avec Israël, la Jordanie, la Moldavie, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Tunisie et l'Ukraine) est en route. Le Liban suivra sous peu et le plan d'action UE-Egypte est presque agréé. La mise en œuvre est conjointement encouragée et surveillée par les sous-comités »<sup>8</sup>. Au Maghreb, la Libye et l'Algérie n'ont pas encore « activé » la démarche de la PEV. La PEV prend le

6. Marie-Françoise Labouz, Christian Philip, Panayotis Soldatos (dir.), *L'Union européenne élargie aux nouvelles frontières et à la recherche d'une politique de voisinage*, Bruylant, Bruxelles, 2006, 224 p.

7. Voir le document de stratégie de la PEV, Bruxelles, 2004 ; [http://ec.europa.eu/world/enp/policy\\_en.htm](http://ec.europa.eu/world/enp/policy_en.htm).

8. Ibid.

relais du PEM. Moribond celui-ci n'a pas produit les effets escomptés. Au Maghreb, le cercle vertueux ne s'est pas enclenché et le bilan du processus de Barcelone est plus que mitigé<sup>9</sup>. La démocratie est toujours absente de la région, le décollage économique est faible et le commerce intra-régional légal ne dépasse pas 3% des échanges.

La situation au Maghreb s'explique par le désintérêt de l'Union pour les questions politiques au Maghreb. L'Afrique du Nord doit, à l'instar du Mexique dans le cadre de l'ALENA, devenir un partenaire privilégié dans les relations avec l'Union européenne<sup>10</sup>. La dispersion de l'UE sur des théâtres diplomatiques où son influence est limitée (conflit israélo-palestinien, guerre en Irak) résulte d'une vision à très court terme. L'ingérence dans ces conflits nécessite des moyens financiers et militaires abondants, des ressources rares dans une Europe en récession.

Plutôt que de se poser inutilement en rivale sur ces zones, l'Union ne devrait-elle pas investir massivement dans une zone comme l'Afrique du Nord dans la perspective d'édifier un modèle de développement et de démocratisation dont le rayonnement au Moyen-Orient ne manquerait pas de provoquer un effet attractif ? A long terme, l'intégration du Maghreb dans un espace privilégié avec l'Europe ne permettrait-il pas à l'UE d'accroître à un moindre coût son influence sur les conflits du Moyen-Orient ?

La dimension économique et sécuritaire du partenariat a très largement pris le dessus sur les réformes politiques. Pourtant, un regard sur les dix années écoulées montre que les économies du sud de la Méditerranée n'ont pas décollé et que l'insécurité s'est développée à travers le terrorisme. Force est de constater que, même si les grands équilibres macro-économiques se rétablissaient, cela ne signifierait pas pour autant une plus grande la stabilité des États confrontés à la pauvreté, à l'injustice et à l'absence de règle de droit. La démocratie apparaît comme le parent pauvre du Partenariat et pourtant, comment concevoir des changements économiques si la satisfaction des citoyens n'est pas au cœur des dirigeants politiques<sup>11</sup> ? Il ne s'agit pas de chercher à imposer la démocratie - sur le modèle américain en Irak - mais de préciser que la démocratie est un impératif qui doit guider les dirigeants du Maghreb. La complaisance avec des régimes autoritaires qui bafouent allégrement les droits de l'homme les plus élémentaires ne vide-t-elle pas la PEV de son sens ?

L'accaparement des ressources publiques à des fins privées ne

9. Jean-Yves Moisseron, *Le Partenariat euroméditerranéen : l'échec d'une ambition régionale*, PUG, Grenoble, 2005.

10. Pour Martin Ortega, « Au sein du Processus de Barcelone, une association sous-régionale pourrait être créée à laquelle participeraient l'Union et les trois pays du Maghreb central. Ce cadre subrégional servirait à coordonner l'assistance requise par les pays du Maghreb afin d'avancer vers l'intégration, grâce à l'expertise de l'Union en ce qui concerne l'ouverture graduelle des frontières et la promotion des échanges Sud-Sud (...) Une autre alternative serait un nouveau lancement du Groupe 5+5 en le transformant en un groupe 5+5+1, incluant l'UE (...) Il faudrait identifier des projets spécifiques et tangibles qui serviraient de moteurs pour l'intégration du Maghreb ». Martin Ortega, « La contribution de l'Union européenne à la stabilité de son voisinage : le cas du Maghreb », *Analyse*, 27 novembre 2006. [http://www.euiss.serveur-host.fr/index.php?id=18&no\\_cache=1&L=1&tx\\_ttnews\[pointer\]=1&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=414&tx\\_ttnews\[backPid\]=129&cHash=8e7e5cb1ba](http://www.euiss.serveur-host.fr/index.php?id=18&no_cache=1&L=1&tx_ttnews[pointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=414&tx_ttnews[backPid]=129&cHash=8e7e5cb1ba).

11. Richard Gillespie, « A Political Agenda for Region-building? The EMP and Democracy Promotion in North Africa », University of California, Berkeley, 2004.

peut être totalement passé sous silence dans le Partenariat euro-méditerranéen. Le tabou de la dénonciation de la corruption au sein du Partenariat est difficilement acceptable. Il nourrit, dans les sociétés du Sud, les mouvements islamistes qui fondent leurs actions sur la « vertu » qu'ils opposent à la corruption des régimes. Alors que toutes les grandes ONG dénoncent la corruption au Maghreb, le Partenariat demeure relativement silencieuse sur ce thème<sup>12</sup>.

En fait, la volonté d'arrimage à l'Union doit être interprétée comme une opportunité de favoriser des réformes intérieures par des contraintes extérieures. Car, pour beaucoup, c'est seulement par ce biais que peuvent se faire les réformes économiques et sociales. D'où la déception suscitée par le faible investissement de l'UE dans l'Union du Maghreb arabe (UMA) : 44% des personnes interrogées pensent que l'UE s'implique faiblement en Afrique du Nord et 25% « pas du tout »<sup>13</sup>. Ce faible investissement dans la problématique de l'intégration régionale est perçu comme une opportunité qui disparaît de voir s'améliorer la situation économique et sociale de la région. Dans cette perspective, la montée en puissance du PJD (Parti de la justice et du développement) est, dans 19% des réponses, « une chance pour les Marocains » et, dans 22%, une opportunité pour l'UMA. Par contre, 27% des personnes interrogées pensent qu'une victoire du PJD aux élections législatives de septembre 2007 serait « une inquiétude pour l'Europe ». En l'absence de toute contrainte extérieure, la population voit dans le PJD la contrainte intérieure nécessaire à l'application des réformes économiques et sociales, donc susceptibles d'améliorer ses conditions de vie... Dès lors, un gouvernement islamiste devient un idéal apte à combattre les inégalités, à réduire le chômage et à éradiquer la pauvreté. Le peu d'investissement de l'UE est compensé par le surinvestissement dans le PJD<sup>14</sup>!

Dans cette perspective, comment concevoir qu'une politique économique viable puisse émerger de l'autre côté de la Méditerranée ? Si, dans des sociétés modernes et démocratiques, la corruption est un problème moral qui engage l'intégrité des dirigeants, dans des régimes autoritaires, la démocratie est un profond handicap au développement<sup>15</sup>. La sortie de capitaux vers des places financières à l'étranger ne peut qu'inquiéter d'éventuels investisseurs étrangers. Comment accroître la confiance des investisseurs étrangers (et donc augmenter les IDE) si les capitaux nationaux s'investissent ailleurs<sup>16</sup>? Plus qu'un problème d'enrichissement

12. En 2008, le classement de Transparency International place la Tunisie à la 67<sup>ème</sup> place, le Maroc à la 80<sup>ème</sup>, l'Algérie à la 92<sup>ème</sup> et la Libye à la 134<sup>ème</sup> ! Voir, sur l'Algérie, Fatiha Talahite, « Économie administrée, corruption et engrenage de la violence », *Revue Tiers Monde*, n 161, janvier-mars 2000 ; sur la Tunisie, voir l'ouvrage de Sadri Khiari, *La Tunisie : le délitement de la cité*, Karthala, Paris, 2003 ; sur le Maroc, Béatrice Hibou et Mohamed Tozy, « De la friture sur la ligne des réformes », *Critique internationale*, n 14/2002.

13. Enquête sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ; <http://www.euromesco.net/>.

14. <http://www.euromesco.net/>.

15. Pranab Bardham, « Corruption and Development: a review of issues », *Journal of Economic Literature*, vol. 35(3), 3 septembre 1997.

16. Richard Youngs, « The EU and Democracy Promotion in the Mediterranean: A new or Disingenuous Strategy? », in Richard Gillespie et Richard Youngs, « The EU and Democracy Promotion. The case of North Africa », *Democratization*, Special Issue, Vol. 9, No 1, 2002, Londres.

personnel, la corruption est le syndrome de régimes caractérisés par l'opacité et le contrôle exclusif des ressources. La pauvreté, l'injustice sociale et les profondes inégalités socio-économiques en Afrique du Nord donnent au thème de la corruption une dimension particulière.

Dans les États pétroliers autoritaires que sont l'Algérie et la Libye, tous ces symptômes sont très présents. La Politique européenne de voisinage est-elle à même les faire évoluer ? Le Document de stratégie sur l'Algérie (2007-2013) produit dans le cadre de la PEV pointe trois axes susceptibles de favoriser des changements : réforme de la justice ; croissance économique et emploi ; renforcement des services publics de base<sup>17</sup>. En somme, l'UE peut-elle infléchir un régime autoritaire doté d'une rente pétrolière vers une transition démocratique ? Favoriser la promotion de la démocratie, c'est aussi prendre le risque de surmonter le syndrome algérien dans la région.

### **L'échec d'une transition politique (1990-1991)**

L'échec de la transition politique s'explique par la profonde ignorance des transformations sociales qui se sont opérées dans l'Algérie post-coloniale. Ainsi, de façon imprévisible, le président Chadli Bendjedid répond aux contestations sociales, qui jalonnent les années 1980 et culminent avec les émeutes d'octobre 1988, par une ouverture du système politique. L'organisation d'un référendum sur la Constitution, permettant l'instauration du pluralisme politique, devient l'alternative aux revendications sociales (pénurie d'eau, de logements, aggravation du chômage, développement de la corruption). Les islamistes du FIS vont capitaliser ce mécontentement et, de façon remarquable, l'exploiter politiquement<sup>18</sup>. Cette ouverture politique s'effectue sans aucun accord préalable entre les nouveaux prétendants et les anciens dirigeants. Le scénario politique sur lequel s'appuient les partisans de l'ouverture politique est simple : le FLN peut compter sur 30% des électeurs ; 30% de ces derniers soutiennent les partis d'opposition démocratiques (FFS, RCD) ; et 30% les islamistes. Cet équilibre aurait dû favoriser la constitution d'un courant national-démocratique contre les islamistes. Lors des élections législatives de décembre 1991, c'est pourtant l'inverse qui se produit : les islamistes deviennent une force d'attraction qui aspire une partie de l'électorat du FLN et, surtout,

17. « Instrument de voisinage et de partenariat : Algérie », Document de stratégie (2007-2013) et Programme indicatif national (2007-2010); [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi\\_cs\\_p\\_nip\\_algeria\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_cs_p_nip_algeria_fr.pdf).

18. Myriam Aït Aoudia, « La naissance du Front islamique du Salut », *Critique internationale*, Centre d'études et de recherches internationales de la FNSP, janvier-mars 2006.

provoque des attaques des partis démocrates contre le régime, accusé « de jouer avec le pire » pour se maintenir au pouvoir. L'incapacité pour les partis politiques de constituer un bloc face à la menace du FIS fait craindre à l'armée de devenir le « bouc émissaire » de la transition. Pour les dirigeants militaires, la transition politique devient synonyme de menace : sur le plan politique, par l'instauration d'un État islamique fondé sur la vertu ; sur le plan financier, par le projet des réformateurs de lancer un audit sur les finances de l'État, susceptible de provoquer des révélations en matière de corruption ; enfin, sur le plan sécuritaire, par l'expression populaire grandissante de propos violents contre les dirigeants militaires. Dans cette perspective, l'armée met un terme à la transition en provoquant la démission de Chadli Bendjedid et en interrompant le processus électoral<sup>19</sup>.

L'armée a été traumatisée par la capacité des islamistes de l'ex-FIS à exploiter politiquement la libéralisation du système entre 1989 et 1991. La perspective de l'instauration d'un État islamique par les « urnes » et la crainte de devenir les boucs émissaires d'un État fondé sur la « vertu » ont motivé, en partie, l'attitude radicale des militaires envers les islamistes de l'ex-FIS. Toute la littérature produite par des généraux à la retraite au cours de la décennie rappelle ce sentiment de peur au lendemain de la victoire du FIS en 1991. La violence des propos contre le président Bendjedid par les responsables militaires de cette décennie s'explique par la peur qu'a occasionnée « l'expérimentation hasardeuse » de l'ouverture du système politique. Ainsi, entre l'inconfort du risque politique et l'assurance d'une « victoire » contre les groupes armés islamistes, les dirigeants militaires vont trouver leur intérêt à maintenir une logique sécuritaire. Les dirigeants de l'ex-FIS n'hésitent pas à l'affirmer : la guerre leur a été fatale et, paradoxalement, leur espoir sur la démocratisation du système politique qu'ils rejetaient auparavant, seule possibilité pour eux de pouvoir à nouveau exprimer leurs idéaux.

Elu pour rétablir la paix civile en Algérie, le président Abdelaziz Bouteflika a très vite mesuré les limites de son action. L'absence de vision commune entre le président et les dirigeants militaires explique en partie l'inertie et le retard avec lesquels les décisions sont prises. Pour Bouteflika, l'objectif premier était de parvenir à mettre un terme à la guerre civile en trouvant les conditions de réintégration des islamistes désireux de déposer les armes. Pour les hauts responsables militaires, son élection avait pour but de redo-

19. Jean-Jacques Lavenue, *Algérie : la démocratie interdite*, L'Harmattan, Paris, 1993.

rer le blason d'une armée empêtrée dans une « sale guerre ». Fort de son expérience diplomatique sous la présidence de Houari Boumediene, Bouteflika était l'homme susceptible, par son verbe, de faire « oublier » les accusations « d'État terroriste ». En juillet 1999, le président algérien justifiait sa politique de réconciliation par le souci d'empêcher la guerre civile de s'éterniser : « Vous savez, je ne pense pas être félicité pour faire un miracle. J'essaye d'intervenir avec un minimum de bon sens pour examiner une tragédie qui va bientôt avoir huit ans. Mon sentiment personnel est qu'il faut bien que les choses cessent. Ce n'est pas parce que nous aurons 200 000 morts ou 300 000 morts et trois millions de victimes du terrorisme que la vie sera meilleure. Il faut donc, à un moment ou à un autre, arrêter les frais. J'essaye de trouver une petite voie difficile à travers beaucoup d'écueils »<sup>20</sup>.

La menace islamiste en Algérie a été très habilement exploitée en Tunisie par le régime de Zine el Abidine Ben Ali. Lorsque celui-ci destitue Habib Bourguiba, le 7 novembre 1987, il le fait dans sa déclaration au nom de la démocratie : « l'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête de l'État, desquelles le peuple se trouve exclu. Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée et institutionnalisée, fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse »<sup>21</sup>. Vingt ans après, Ben Ali est toujours président, élu avec des scores de presque 100 %. Pour légitimer sa politique de sécurité aux niveaux tant international que national, il lance à partir de 1990 une campagne d'arrestation d'islamistes sur tout le territoire sous prétexte d'éviter à la Tunisie l'expérience algérienne. La répression contre les islamistes marque le début de l'instauration d'un régime répressif. Depuis, le discours du régime a évolué : il s'appuie dorénavant sur son « succès économique » pour justifier sa légitimité<sup>22</sup>.

20. Entretien accordé à la chaîne de radio RFI, 17 juillet 1999.

21. Cité dans Chems Eddine Chitour, « La Tunisie de Ben Ali ou l'illusion de la réussite », 15 novembre 2007 ; <http://www.alte-rinfo.net>.

22. Béatrice Hibou, *La force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie*, La Découverte, Paris, 2007.

# La démocratie : une réponse durable aux nouveaux défis

De nombreux rapports soulignent clairement que les blocages du monde arabe sont d'ordre politique. L'absence de réelles réformes en Afrique du Nord est le résultat d'un manque flagrant de perspectives chez les dirigeants dans cette région. L'échec de l'UMA et la faible attractivité du Partenariat euro-méditerranéen ne favorisent pas l'application des réformes nécessaires. Pis, les attentats du 11 septembre 2001 ont légitimé la stratégie sécuritaire des régimes.

La greffe d'Al-Qaïda au Maghreb a favorisé une coopération internationale contre la menace terroriste et par là même renforce les régimes de la région dans l'illusion sécuritaire. Et pourtant, n'est-il pas temps de réfléchir aux causes de la nidation des groupes islamistes armés en Afrique du Nord ? Un régime autoritaire, doté d'une faible légitimité politique, n'est-il pas handicapé pour lutter contre le terrorisme ? Comment un tel régime peut-il diffuser un sentiment de protection et de sécurité s'il ne bénéficie pas de la pleine reconnaissance politique de ses citoyens ? Car, pour vaincre le terrorisme, un régime doit être capable de convaincre ses citoyens de la légitimité de son combat et, pour mener ce combat, il a besoin de leur confiance. Un régime autoritaire ne dispose ni de la légitimité ni de la confiance nécessaire pour empêcher la nidation de groupes dans certains milieux. Une population qui doute de la légitimité de ses dirigeants offre une faible résistance aux groupes terroristes, voire elle peut les comprendre sans les approuver. En somme, la démocratie n'est-elle pas la meilleure réponse durable à la lutte contre le terrorisme ? Or le risque est grand aujourd'hui en Afrique du Nord de voir les régimes autoritaires d'hier faire l'économie de la transition démocratique sous prétexte d'un investissement dans la lutte contre le terrorisme islamiste.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont eu un impact considérable en Afrique du Nord, amenant les États à redéfinir leurs enjeux stratégiques. Quelles sont les menaces majeures pour les États d'Afrique du Nord ? En apparence, il semblerait que la guerre contre le terrorisme international soit la plus grande menace qui pèse sur la stabilité des États. Robert Kagan souligne du reste la dis-

parité des budgets consacrés à l'armement par les États-Unis et l'Union, cette dernière ne prenant pas suffisamment conscience qu'un 11 septembre 2001 peut aussi se produire en Europe. Citant Steven Everts, il précise : « According to one student of European opinion, even the very focus 'threats' differentiates American policymakers from their counterparts. Americans (...) talk about foreign 'threats' such as 'the proliferation of weapons of mass destruction, terrorism, and 'rogue states'. But Europeans look at 'challenges' such as 'ethnic conflict, migration, organized crime, poverty and environmental degradation (...) If Europe's strategic culture today places less value on power and military strength and more value on such soft-power tools as economics and trade, isn't it partly because Europe is military weak and economically strong? »<sup>23</sup>.

Une solution militaire est-elle le meilleur moyen de répondre aux menaces qui pèsent sur la stabilité des États en Afrique du Nord ? La vulnérabilité de ces États est en effet moins liée à la violence terroriste qu'aux transformations sociales dues à l'incapacité des politiques de sécurité à faire face à de nouveaux défis. Les États d'Afrique du Nord connaissent tous des transformations sociales et économiques qui s'accompagnent de l'émergence de processus incontrôlables : porosité des frontières, développement d'une économie de la drogue, questions liées au contrôle des migrations et à la double nationalité, terrorisme transnational, pauvreté et économie informelle. La stabilité des États dépend grandement des politiques économiques et sociales susceptibles de répondre à ces défis. Les tensions diplomatiques interrégionales et la contestation armée des groupes islamistes ne constituent plus des menaces pour la stabilité des États. Par contre, l'érosion interne des États semble davantage liée à des problèmes socio-économiques structurels qui fragilisent leur capacité à maintenir la stabilité. Ces défis à surmonter nécessitent un réinvestissement dans les fondamentaux de l'économie - réforme de l'éducation, réduction du chômage, lutte contre la corruption entre autres - mais la conjoncture au Maghreb ne se prête pas à une telle évolution. Les régimes algérien et libyen, dopés pas la hausse des prix du pétrole, tardent à réformer en profondeur leurs systèmes économiques. Au Maroc, les réformes économiques peinent à produire leurs effets bénéfiques sur le plus grand nombre. Les gouvernements demeurent surtout préoccupés par l'implantation d'Al-Qaïda Maghreb. Les attentats risquent fort de détourner les régimes de la région des nouveaux défis qui les attendent.

23. Robert Kagan, « Why the United States and Europe see the world differently », *Policy Review*, Hoover Institution, June & July 2002 ; <http://www.hoover.org/publications/policyreview/3460246.html>.



## La menace terroriste : Al-Qaïda au Maghreb islamique

Les pays du Maghreb sont confrontés depuis peu à une violence terroriste comparable à celle qui a touché l'île de Djerba en 2002, ou Casablanca en 2003. Les attentats récents en Algérie ne manquent pas d'inquiéter. Le 11 avril 2007, une triple attaque fait à Alger 30 morts et 220 blessés. Le 6 septembre, un attentat-suicide vise le cortège du président dans la ville de Batna (22 morts et plus de 100 blessés). Le 8, un nouvel attentat-suicide a lieu contre la caserne de garde-côtes à Dellys ; il est l'œuvre d'un adolescent de 15 ans ! Le bilan est de 28 morts. Ces attentats sont revendiqués par Al-Qaïda Maghreb, nouvelle organisation en Algérie. Le 3 novembre 2007, Ayman Al-Zawahiri, numéro deux d'Al-Qaïda, appelle les musulmans du Maghreb à proclamer le Jihad : « Ô nation de l'islam au Maghreb, celle de la résistance et du jihad, voici que vos enfants s'unissent sous la bannière de l'islam et du Jihad contre les États-Unis, la France et l'Espagne (...) et nettoyer nos terres de leurs esclaves Mouammar Kadhafi, Zine el Abidine Ben Ali, Abdelaziz Bouteflika et Mohammed VI ». L'influence du réseau Al-Qaïda au Maghreb se confirme. En mars 2007, la presse marocaine indiquait qu'Abou El Baraa, un Marocain originaire de Tétouan, venait d'intégrer le Conseil consultatif d'Al-Qaïda Maghreb, composé de 16 membres et dont le quartier général se trouvait apparemment dans le sud-est algérien. Au début de l'année 2007, la « fusillade » entre un groupe islamiste et les forces de sécurité, dans le petit village de Slimane, en Tunisie, avait démontré l'influence du réseau Al-Qaïda au-delà de pays comme l'Algérie et la Libye.

En effet, le premier groupe au Maghreb à rejoindre Al-Qaïda est le GSPC (Groupe salafiste pour la Prédication et le Combat), organisation fondée en 1998 par Hassan Hattab, qui avait annoncé en 2006 son ralliement à Al-Qaïda. Son émir, Abou Moussab Abdel Wadoud, en expliquait les raisons dans une lettre d'allégeance : « Nous avons entière confiance en la foi, la doctrine, la méthode et le mode d'action de ses membres, ainsi qu'en leurs chefs et leaders religieux »<sup>24</sup> ; en novembre 2007, c'est au tour du Groupe combattant islamique libyen (GCIL). Abou Laïth al Libi, un « commandant » d'Al-Qaïda en Afghanistan, soulignait dans un communiqué : « Kadhafi est la tyrannie de la Libye, après de longues années, il a soudain découvert que l'Amérique n'est pas un ennemi, et transforme la Libye en une nouvelle base pour les croisés ».

Les conséquences de ce ralliement des groupes islamistes algé-

24. Mathieu Guidère, « Une filiale algérienne pour Al-Qaïda », *Le Monde diplomatique*, novembre 2006.

riens et libyens au réseau d'Al-Qaïda sont observables dans la nouvelle stratégie de violence. Pour la première fois en Algérie, la technique de l'attentat-suicide est intégrée dans le dispositif de guerre contre le régime. C'est ainsi qu'ont lieu les attentats mentionnés plus haut. A cela s'ajoute le fait que l'intégration du Groupe combattant islamique libyen (GCIL) dans le réseau d'Al-Qaïda a pour effet de renforcer la présence des islamistes libyens en Irak. Il représente le deuxième contingent de combattants étrangers après celui des Saoudiens<sup>25</sup>.

Le ralliement du GSPC et du GCIL au réseau Al-Qaïda s'explique par leur échec respectif de renverser les gouvernements algérien et libyen. Ces deux organisations ont tenté, dans le cadre de la guérilla, de mobiliser le « peuple » afin de combattre les pouvoirs en place. Vaincues, ces deux organisations semblaient, avant les attentats du 11 septembre 2001, complètement anéanties. L'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003 les a fait renaître. Sous l'influence d'Al-Qaïda, ces deux organisations bouleversent leur stratégie et décident d'unir leurs forces dans le cadre d'un jihad régional. Pour mobiliser de nouvelles recrues, elles inscrivent leur combat à la fois dans un cadre local - la lutte contre les régimes en place -, mais aussi international - la guerre contre les États-Unis, la France et l'Espagne. Ces trois pays occidentaux correspondent également à trois « ennemis » historiques susceptibles de mobiliser des recrues décidées à venger les Libyens des bombardements américains et des sanctions infligées à Tripoli durant les années 1980 et 1990 ; d'encourager les Algériens à faire « payer à la France » sa politique coloniale et de provoquer des vocations de libérateur auprès de Marocains prêts à chasser les Espagnols de Ceuta et Melilla et à se lancer à la reconquête de l'Andalousie. Ainsi, la greffe d'Al-Qaïda au Maghreb se nourrit de la dynamique de rapprochement des groupes islamistes, soulignant que l'islam est un facteur d'union (Al-Qaïda au Maghreb islamique) alors que le nationalisme est une idéologie de désunion (inexistence de l'UMA). La greffe a pris également parce que le GSPC et le GCIL avaient besoin, pour renouveler leur dynamique de combat, de médiatiser leur action afin de se faire connaître. La connexion au réseau Al-Qaïda leur offre une couverture médiatique planétaire et leur permet de repeupler des maquis qui s'étaient vidés à la fin des années 1990.

Force est de constater que l'effondrement du régime des Talibans en Afghanistan a provoqué un redéploiement international des « Arabes » qui y étaient établis. Le représentant supposé d'Al-

25. « Foreign Fighters in Iraq Are Tied To Allied of US », *The New York Times*, 22 November 2007.

Qaïda pour le Maghreb et l'Afrique sahélienne, Emad Abdelouahid Ahmed Alouane (alias Abou Mohamed, un Yéménite), tué le 12 septembre 2002 en Algérie, avait pour mission, selon les autorités algériennes, d'évaluer la situation dans ce pays afin d'aider les combattants d'Égypte et d'Afrique du Nord en Afghanistan à s'y établir. Dans un communiqué du 21 septembre 2001, le GSPC avait affirmé que son objectif était « le jihad contre le régime algérien » seulement. En 2006, il annonce pourtant son intégration à la nébuleuse Al-Qaïda, qui le qualifie de « Lions de l'Atlas au Maghreb islamique ». Le GSPC divise l'Algérie en quatre régions (Est, Ouest, Centre et Sud), « gouvernées » par des émirs, et devient le premier groupe islamiste au Maghreb à rallier le réseau Al-Qaïda. Il devient aussi la plate-forme pour les islamistes maghrébins qui désirent partir combattre en Irak. Au bord de l'effondrement avant les attentats du 11 septembre 2001, le GSPC devient, après les attentats et surtout l'invasion de l'Irak, un groupe terroriste « aux portes de l'Europe » qui ne manque pas d'inquiéter en raison de ses liens avec Al-Qaïda. En somme, tant que le GSPC avait pour stratégie la lutte contre le régime algérien, il représentait un problème pour l'Algérie. Mais, dès lors que sa stratégie se veut internationale, il devient une menace pour son environnement régional et pour tous les étrangers qui séjournent, visitent ou travaillent au Maghreb. A cela s'ajoute l'usage inédit jusque là des attentats-suicides en Algérie. Après l'attentat sanglant du 11 avril 2007, un communiqué d'Al-Qaïda au Maghreb islamique expliquait : « nous disons aux renégats et à leurs maîtres croisés : recevez la nouvelle de la venue des jeunes combattants de l'islam qui aiment la mort et le martyr comme vous aimez la vie de débauche et de délinquant, par Allah, nous ne déposerons nos épées ni ne savourerons la vie, jusqu'à ce que nous libérions chaque pouce de la terre d'islam de tout croisé et de tout renégat et collaborateur (avec l'ennemi) et jusqu'à ce que nos pieds foulent notre Andalousie perdue et notre Jérusalem bafouée ». La prise du pouvoir n'est plus un objectif. Dorénavant, le GSPC aspire à devenir le représentant d'Al-Qaïda au Maghreb et à faire du terrorisme son instrument de guerre. Avec moins de 1 000 combattants, le GSPC est contraint de s'ouvrir : il ambitionne donc de servir de plate-forme aux organisations terroristes régionales et surtout de devenir l'intermédiaire incontournable pour l'envoi de combattants en Irak en contrepartie d'une aide logistique d'Al-Qaïda dans la région. Dès lors, la violence terroriste du GSPC a pour objectif de développer un sentiment de vulnérabi-

lité auprès de la population, qui serait la preuve de l'incapacité du régime à restaurer la paix civile. Le ralliement du GSPC à Al-Qaïda (le 27 janvier 2007, le GSPC change officiellement de nom et devient Al-Qaïda au Maghreb islamique) est suivi par celui du Groupe islamique combattant libyen (GICL - Al Islamiyya al Muqatila bi Libya).

Le GICL émerge en 1995. Ses membres fondateurs sont : Shaykh Abu Yahyia, Anas Al Libya (Nazih Abdul Hamid Al Raghie), Abu Bakr Al Sharif, Salah Fathi Bin Suleiman (Abu Abdul Rahman Al Hattab). Le GICL compte, entre 1995 et 1998, environ 2 500 membres, dont de nombreux anciens moudjahidin d'Afghanistan. Moins connu que son voisin algérien, il attire l'attention en 1996 par sa tentative d'assassinat de Mouammar Kadhafi et éclipse un peu les autres groupes islamistes libyens. La force du GICL va reposer principalement sur son réseau. Ses ramifications le mettent en contact avec d'autres groupes islamistes en Afrique du Nord et en Egypte. Entre 1995 et 1998, le GICL mène des opérations de guérilla contre les forces de sécurité dans la région de Benghazi et provoque une vive réaction du gouvernement avec le bombardement des massifs montagneux du Djebel al Akhdar où se cachaient les militants islamistes.

La réaction de Kadhafi est jugée « hystérique » par le porte-parole du GICL : « Le régime vit une situation d'hystérie dont je doute qu'il en ait déjà connu une de cette ampleur auparavant ; il regroupe toute sa puissance militaire pour essayer d'éradiquer le GICL. Les Libyens n'ont pas bombardé leur propre pays depuis l'occupation italienne. Et pourtant nous assistons au bombardement, par l'aviation libyenne, des positions des moudjahidin dans le Djebel El Akhdar, haut lieu de la résistance contre l'occupation italienne. Aujourd'hui, cette région est un des nombreux bastions du GICL. Entre temps, Kadhafi tente de dissimuler la réalité de ces affrontements à l'opinion en faisant passer ses offensives militaires pour des raids contre des trafiquants de drogue par exemple. Il a regroupé jusqu'ici environ 10 000 soldats dans la région qui comprennent des troupes serbes issues de l'ex-Yougoslavie »<sup>26</sup>. Entre 1995 et 1998, le GICL échoue à transformer sa violence en situation insurrectionnelle. Il ne parvient pas à créer une dynamique de contestation légitime qui transcenderait les appartenances tribales et régionales. Bien que sa violence soit demeurée cantonnée principalement en Cyrénaïque, le GICL n'est pas parvenu à créer l'amalgame nécessaire à la disqualification du régime : faire croire que la

26. *Nida'ul Islam*, octobre/novembre 1996.

répression s'inscrit dans la continuité de la violence de la colonisation italienne.

Comment expliquer l'échec de la guérilla islamiste libyenne ? Plusieurs facteurs contribuent à rendre compte de l'échec de sa stratégie. Tout d'abord, le GICL a sous-estimé la capacité de réaction et de défense du régime. A l'instar des mouvements islamistes armés algériens, le GICL a confondu vulnérabilité et faiblesse. La vulnérabilité du régime de Kadhafi sous l'embargo ne signifiait pas pour autant qu'il était dans l'incapacité de réagir. D'autre part, le contexte régional dans lequel le GICL a lancé son jihad ne manquait pas d'inquiéter la population libyenne. En effet, les massacres de civils algériens étaient exploités par le régime libyen dans le but de montrer « la folie » des groupes islamistes et le danger de les voir perpétrer ces crimes en Libye. A ces facteurs s'ajoute la faiblesse de l'idéologie du GICL : les islamistes libyens ne parviendront pas à élaborer une idéologie de combat efficace. La critique classique du régime s'est faite autour de thèmes peu mobilisateurs tels que la dénonciation d'un régime « oppresseur », « illégitime » et « corrompu ». Ces thèmes ne constituaient pas un programme critique nouveau. En effet, les mouvements d'opposition comme le Front national pour la Sauvegarde de la Libye les utilisent depuis 1981. En somme, le GICL n'est pas parvenu à imposer une lecture critique nouvelle du régime, une alternative crédible ou une utopie mobilisatrice. La dynamique de mobilisation derrière le GICL est donc restée cantonnée à des registres traditionnels de dénonciation du pouvoir.

A l'incapacité de se distinguer des autres courants de l'opposition, si ce n'est par l'usage de la violence, s'ajoute la difficulté d'en justifier le commencement au moment propice. Le GICL n'a pas eu l'opportunité de cristalliser la rancœur contre le régime par l'exploitation politique d'une injustice (comme l'interruption du processus électoral en Algérie) voire d'un sentiment humiliation (la présence des troupes américaines en Arabie saoudite) ou de révolte comme en Irak après le renversement de Saddam Hussein. Le déclenchement du jihad en 1995 n'a pas provoqué de dynamique de contestation générale. Aussi la réaction du régime va être fatale à la dissidence armée des islamistes qui va découvrir, à l'instar des autres mouvements de guérilla islamiste, les ressources cachées d'un État vulnérable<sup>27</sup>. Comme le GSPC, le GICL trouve dans le ralliement à l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique le second souffle dont il avait besoin. De plus, le rapprochement spectacu-

27. Luis Martinez, *The Libyan Paradox*, Hurst, Londres, 2007.

laire de la Libye de Kadhafi avec les États-Unis lui permet de récupérer à son profit le sentiment anti-américain cultivé par Kadhafi pendant trois décennies...

La création de l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique soulève des problèmes majeurs. Tout d'abord, elle rend nécessaire pour les gouvernants au Maghreb le développement de la coopération régionale et internationale. Face aux activités terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, la répression est-elle encore pertinente ? Pour les régimes algérien et libyen, la lutte contre le terrorisme permet, à la différence de la « guerre totale », critiquée par les organisations de défense des droits de l'homme, de favoriser une politique de coopération avec des régimes démocratiques, confrontés à la même menace<sup>28</sup>. Concrètement, la presse fera état de la remise de deux listes comprenant l'une les noms de 1 000 membres soupçonnés d'appartenir au GIA et au GSPC opérant en Algérie et l'autre les noms de 350 Algériens ayant transité en Afghanistan et susceptibles d'appartenance à Al-Qaïda<sup>29</sup>.

De plus, l'arrivée d'Al-Qaïda au Maghreb permet aux régimes de légitimer la répression passée. Mis en accusation pour violation des droits de l'homme, les dirigeants militaires algériens trouvent dans les attentats du 11 septembre 2001 la preuve que leur combat était non seulement légitime mais avant-gardiste. Comme l'avait souligné avant cette date le Général Maïza : « l'embargo qui a frappé l'Algérie n'a pas permis d'équiper ses unités et ses hommes avec les armes et surtout les équipements de reconnaissance et de vision nocturne leur permettant d'être efficaces ». Ce soutien technique (renseignement, armement, etc.) permet de mieux combattre le terrorisme mais non de « l'éradiquer », à l'instar de la guérilla des années 1990. Car comment expliquer que le terrorisme trouve en Algérie, en Libye et dans une moindre mesure au Maroc, un terrain fertile ?

Pour un régime autoritaire, la lutte contre le terrorisme se révèle beaucoup plus difficile que celle contre une guérilla car le gouvernement a besoin de la confiance de ses citoyens pour empêcher la nidation de groupes dans certains milieux. Or une population qui doute de la légitimité de ses dirigeants peut offrir une faible résistance à des groupes terroristes, voire les comprendre sans les approuver. En Algérie et en Libye, la légitimité des régimes n'est pas acquise ; partout émerge un discours critique qui constitue autant de failles exploitables par des groupes terroristes. Pour vaincre le terrorisme, le régime doit convaincre ses citoyens de la légitimité de

28. Pour certains observateurs, l'implantation d'Al-Qaïda au Maghreb est une manipulation des services de sécurité du régime algérien afin de susciter la peur auprès des pays européens et l'inquiétude des Américains, les obligeant à une plus grande coopération sécuritaire. Voir François Gèze et Salima Mellah, « 'Al-Qaïda au Maghreb', ou la très étrange histoire du GSPC algérien », *Algeria-Watch*, 22 septembre 2007.

29. *Le Quotidien d'Oran*, 18 septembre 2001.

son combat et a besoin pour cela de la confiance de ces citoyens. Mais un régime autoritaire ne dispose ni de la légitimité ni de la confiance... Le succès de la lutte contre le terrorisme passe à court terme par une coopération régionale et par une meilleure gestion des droits humains des terroristes<sup>30</sup>. En revanche, sur le long terme, la démocratisation des régimes constitue sans doute la meilleure sécurité nationale. Mais entre les deux un meilleur diagnostic des mécanismes de basculement dans une organisation clandestine armée doit être formulé afin de rompre avec l'amalgame entre groupe terroriste et parti islamiste.

### **La grande confusion : groupes terroristes et partis islamistes**

L'engagement dans un parti ou mouvement islamiste radical diffère du basculement dans une organisation armée clandestine. Les facteurs qui expliquent l'engagement d'un individu dans une organisation politique de tendance islamiste (parti, association, syndicat) sont hétérogènes et ne se ramènent pas à une cause unique. La cause peut être psychologique (colère, frustration), économique (pauvreté), démographique (génération post-coloniale), urbaine (zones urbaines, banlieue), religieuse (un idéal de société vertueuse) et politique (État islamique). Il est exceptionnel qu'un individu s'engage dans une organisation politique de tendance islamiste pour pratiquer de façon délibérée des assassinats ou des attentats sauf si celle-ci a un statut à la fois de parti et de milice à l'instar du Hezbollah ou du Hamas. Il peut opter pour une organisation armée clandestine (Al-Qaïda, GSPC, GICL etc.) qui est plus appropriée pour fournir une idéologie et une croyance nécessaire au passage à l'acte ; une infrastructure pour assurer sa protection mais aussi son contrôle et une dynamique de groupe créatrice de liens de fidélité indispensables pour la survie de l'organisation. En somme, un individu peut avoir de nombreuses raisons de rejoindre une organisation politique de tendance islamiste sans pour autant avoir la moindre envie de basculer dans une logique de violence. Or ce malentendu provoque une grande confusion dans les explications sur la violence des groupes terroristes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Des millions d'individus peuvent souhaiter l'instauration d'un État islamique, ils ne sont que quelques milliers à être disposés à mourir et donc prêts à tuer pour sa réalisation. De

30. Martha Crenshaw, « Terrorism as a Challenge to The Democratic Capacity to Govern » in *Terrorism, Legitimacy and Power*, Wesleyan University Press, 1983.

même, on pouvait être un fervent et virulent nationaliste irlandais sans pour autant rejoindre l'IRA, un révolutionnaire gauchiste sans être un membre des Brigades rouges<sup>31</sup>... Les explications sur la mobilisation islamiste, nombreuses et pertinentes (Frères musulmans, partis islamistes, associations islamistes), ne sont pas toujours les plus adaptées pour rendre compte du basculement dans une organisation armée clandestine tant les mécanismes diffèrent. Pour le partisan d'un État islamique, est-il plus judicieux de basculer dans la violence plutôt que d'œuvrer dans un parti ou une organisation à l'islamisation de la société ? En effet, les analyses ont trop souvent tendance à porter sur l'islam politique, en particulier sur les croyances et les idéologies des militants d'organisations politiques, alors qu'il conviendrait d'être plus attentif aux processus et aux mécanismes qui amènent un individu à rejoindre un groupe puis une organisation armée clandestine dans la perspective de tuer et par là même de pouvoir mourir au combat.

Le processus de justification du passage à l'acte violent - à l'attentat-suicide par exemple - s'inscrit dans un contexte qu'il faut comprendre : quelles sont « les structures sociales et organisationnelles qui peuvent promouvoir dans un moment donné, l'attentat-suicide ? »<sup>32</sup>. L'analyse du basculement dans la violence doit-elle recontextualiser les engagements et les trajectoires individuelles, car l'environnement dans lequel se construit le processus de justification apparaît comme déterminant. Le basculement dans la violence n'est pas le produit d'une frustration ou d'un symptôme psychologique<sup>33</sup>. L'attentat-suicide, par exemple, est un véritable instrument de guerre<sup>34</sup>. Il a un sens, répond à une logique et s'inscrit dans une finalité : un territoire à libérer, une communauté à reconquérir<sup>35</sup>. Quintan Wiktorowicz formule une hypothèse : parmi les musulmans, certains sont disponibles (l'ouverture cognitive<sup>36</sup>) pour entendre un nouveau message. La réception de l'offre jihadiste d'Al-Qaïda, formulée par Ben Laden<sup>37</sup>, apparaît pour certains comme un moment fondateur qui donne naissance à une relecture du monde. Là où l'immense majorité des musulmans seront insensibles aux discours d'Al-Qaïda, d'autres au contraire puiseront dans ce discours une nouvelle forme de sensibilité qui mettra à épreuve leur vision du monde et le rapport qu'ils entretiennent avec les faits. L'analyse des entretiens montre comment se structurent les principes de base du recrutement. Les étapes de la radicalisation sont les suivantes : la prise de conscience d'un monde

31. Donatella Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State. Comparative Analysis of Italy and Germany*, Cambridge University Press, 1995.

32. Emmanuel-Pierre Guittet, « Les missions suicidaires, entre violence politique et don de soi ? », *Cultures et Conflits*, numéro 63, 2006, pp. 171-174.

33. Andrew Silke, « Exploring the Psychological Processes of Jihadi Radicalisation » in *European Journal Of Criminology*, vol 5 (1), 2008. Jeff Victoroff, « The Mind of the Terrorist », *Journal of Conflict Resolution*, 2005.

34. Bruce Hoffman, « Suicide Terrorism », in *Inside Terrorism*, Columbia University Press, 1998 ; Robert A. Pape, *Dying To Win: The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, Random House, New York, 2005.

35. Amelie Blom, Laetitia Bucaille et Luis Martinez (eds). *The Enigma of Islamist Violence*, Hurst, Londres, 2007.

36. Quintan Wiktorowicz, « Joining The Cause: Al Muhajiroun and Radical Islam » (<http://www.yale-university.com/polisci/info/conferences/Islamic%20Radicalism/papers/wiktorowicz-paper.pdf>) and « Anatomy of Salafi Movement », *Studies in Conflict and Terrorism*, 29 (3), 2006.

37. Thomas Dominique, *Les hommes d'Al-Qaïda : discours et stratégie*, Michalon, Paris, 2005.



musulman assiégé et agressé par l'Occident, la découverte du drame qui frappe les civils musulmans, et enfin le devoir de jihad afin de leur venir en aide. Cette aide prend deux formes : le recours soit au jihad défensif en partant en Irak ou en Afghanistan, soit au jihad offensif, en acceptant de frapper ici même l'agresseur, en occurrence un pays occidental. Il reste à aider les candidats potentiels à surmonter l'interdit de tuer des civils. L'environnement dans lequel ils évoluent met à leur disposition une infrastructure permettant de dissiper un certain nombre d'inquiétudes. Bien évidemment, chaque candidat potentiel appréhende le basculement dans la violence à partir de ses connaissances et de son expérience.

Internet est un formidable outil de propagation des principes de base du recrutement jihadiste. Les organisations jihadistes développent sur la toile les modules de « prêt-à-penser » qui nourrissent les candidats potentiels. Pour Denis Pluchinsky, « les principes de base du marketing jihadiste » sont les suivants : « l'islam est attaqué par l'Occident avec la complicité des dirigeants musulmans apostats ; des femmes et des enfants musulmans sont violés et tués ; c'est leur devoir en tant que musulmans de faire quelque chose et de participer au jihad militant ». Il souligne également qu'« en rendant disponibles des représentations visuelles, sonores et graphiques de l'information sur un réseau mondial et ouvert, Internet devient un moyen efficace pour les jihadistes de faire connaître et populariser leurs revendications »<sup>38</sup>.

Prenons comme hypothèse que l'intégration - donc la reconnaissance - des partis islamistes au Maghreb soit un atout dans la lutte contre les groupes terroristes. Sur le plan idéologique, elle permettrait de combattre plus efficacement que les gouvernants les interprétations biaisées de l'islam que font les organisations terroristes ; sur le plan sécuritaire, elle permettrait aux gouvernements de démontrer que leur lutte anti-terroriste n'est pas une lutte anti-islamiste ; sur le plan social, les partis islamistes pourraient remplir une fonction tribunicienne en intégrant tous les désenchantés sur la scène politique légale : à long terme, leur intégration est une réponse possible à la violence des groupes terroristes. Dans un système politique pluraliste, les partis islamistes sont à même de favoriser la sortie du terrorisme à la faveur d'un recyclage de leurs idées sur la scène politique.

38. Denis Pluchinsky, interview, *Le Journal Hebdomadaire*, 21-27 avril 2007.

## **La gestion démocratique des défis économiques et sociaux**

Les pays du Maghreb sont confrontés à des problèmes structurels qui menacent leur stabilité. Bien plus que la violence terroriste, les problèmes économiques et sociaux sont susceptibles de favoriser une érosion des États tant les défis auxquels ils sont confrontés nécessitent un investissement important des gouvernants pour y remédier. Or, dotés d'une faible légitimité, ces derniers sont dans l'incapacité de mener des réformes structurelles susceptibles de favoriser une alternative à l'évolution actuelle. Même la Tunisie, pourtant si souvent présentée comme un modèle dans la région, soulève de très fortes inquiétudes quant à sa stabilité future. La lutte contre le terrorisme islamiste ne doit pas leurrer les dirigeants maghrébins et les partenaires européens sur les vraies menaces qui pèsent sur la région. Le processus d'informalisation en cours au Maghreb fait craindre à l'avenir une incapacité des équipes dirigeantes à maîtriser une évolution qui sape les possibilités d'instaurer des États modernes.

## **Le chômage des jeunes**

En dépit de l'investissement du Partenariat sur les questions économiques, le chômage au Maghreb est endémique : « En projection avec une population globale de 86 millions de personnes en 2010 et un taux d'activité de 35%, les trois pays auraient entre 4,8 et 6 millions de chômeurs, soit des taux de 15% pour le Maroc et la Tunisie et 25% pour l'Algérie, si les tendances récentes sur le marché de l'emploi se maintenaient »<sup>39</sup>. En 2006, le taux de chômage se situe à 12,8% (20,4% en zone urbaine et 4,1% en zone rurale). Depuis les indépendances, les pays du Maghreb souffrent d'un chômage de masse, très élevé chez les jeunes, les diplômés et les femmes. Le paradoxe du Maghreb est qu'il offre une population active en expansion à des systèmes économiques rigides qui freinent la croissance. Depuis 2003, les pays du Maghreb connaissent une croissance économique soutenue, de l'ordre de 5 à 6% par an, qui a permis de réduire le chômage (29% à 23% en Algérie ; 15,4 à 14,3% en Tunisie ; 22% à 19% au Maroc). Mais selon la Banque mondiale, il faudra créer entre 2000 et 2020 au Maghreb 16 millions d'emplois de plus pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Compte tenu d'un niveau de chômage estimé à 20,4% au Maghreb, il faudra créer

39. Colloque « La pauvreté au Maghreb », Cread, Alger, 2004.

22 millions d'emplois au cours des deux prochaines décennies pour occuper les chômeurs et les nouveaux-venus sur le marché<sup>40</sup>. Le chômage au Maghreb est surtout répandu chez les jeunes. Au Maroc, les jeunes représentent 37% des chômeurs, mais, en Algérie et en Tunisie, 66% des chômeurs sont des jeunes ! La montée des mouvements islamistes dans les années 1980 s'explique en partie par la très forte mobilisation des jeunes. Les partis islamistes, du FIS au PJD, offrent une alternative au « hittisme » (se tenir adossé contre un mur, activité principale des jeunes en Algérie dans les années 1980) à travers la perspective d'un État islamiste perçu comme producteur d'emplois. Le phénomène du chômage massif des jeunes au Maghreb est sans aucun doute le défi le plus important pour les États d'Afrique du Nord. Il alimente les principales inquiétudes de l'UE : radicalisme islamique, migration, violence sociale, etc. Alors que dans les pays de l'OCDE, le diplôme est un instrument d'intégration économique au Maghreb, les jeunes diplômés sont les plus touchés par le chômage. Ainsi au Maroc, « l'enquête sur l'emploi urbain réalisée en 2000 estime à 297 501 le nombre d'actifs ayant un niveau supérieur dont 47,7% sont des diplômés des facultés ou des établissements de formation supérieure. On enregistre dans cette catégorie d'actifs un taux de chômage de 28,9%. Selon la même enquête, la fin des études débouche sur une situation de chômage chez 77,6% des actifs citadins ayant un diplôme de niveau supérieur ». Ce constat souligne qu'au Maroc, il n'y a pas de corrélation entre emploi et études supérieures. Le chômage des diplômés est d'autant plus difficile que ces derniers ne travaillent pas dans le secteur informel. Les diplômés, en milieu urbain, représentent seulement 5,3% des effectifs de l'emploi dans les activités informelles alors que les sans-diplômes représentent 66%<sup>41</sup>.

La jeunesse, la formation et la créativité sont des qualités rejetées dans le secteur informel. En fait, pendant longtemps, le service public a été le débouché naturel des diplômés au Maghreb. Or, depuis les années 1990, l'emploi dans le secteur public n'a cessé de décroître. Ainsi, en Algérie, l'emploi dans le secteur public est passé de 56% en 1990 à 29% en 1999 ; en Tunisie, il est passé de 25% en 1989 à 21% en 2001 ; au Maroc, de 13% en 1991 à 9,9% en 2000 ; en Libye, le secteur public emploie 75% de la population active ! En Algérie et en Libye, il apparaît clairement que la rente pétrolière favorise l'emploi dans le secteur public qui peut croître ou décroître en fonction du montant des revenus issus de la vente des hydrocar-

40. Paul Dyer, « Disponibilité de main-d'œuvre, chômage et création d'emplois dans le Maghreb », Table Ronde du Maghreb, Banque mondiale, Tunis, 24-25 mai 2005 ; <http://siteresources.worldbank.org/INTTUNISIA/Resources/Rapport+WB+Maghreb+Emploi.pdf>.

41. Richard Walter, « Maroc, la formation professionnelle en secteur informel », Document de travail, Agence française de développement, avril 2006.

bures. La réduction des emplois dans le secteur public n'a pas été compensée par le secteur privé mais essentiellement par le secteur informel. Dans les années 1990, l'emploi informel est estimé à 43% en Algérie, 50% en Tunisie et 45% au Maroc<sup>42</sup>. La moitié des travailleurs informels sont à leur compte en Tunisie, ce sont les 2/3 en Algérie et les 4/5 au Maroc. Le reste de l'emploi informel est le fait d'entreprises utilisant moins de 10 salariés.

### La pression démographique

La réduction du chômage représente un enjeu majeur pour la stabilité des États au Maghreb. Dans un contexte de radicalisation de certains des mouvements islamistes qu'illustre le phénomène des attentats-suicides, l'intégration des jeunes sur le marché du travail doit représenter une priorité dans les politiques économiques des gouvernements ; il en va de la stabilité des régimes. Certes, à terme, la pression démographique, en particulier le poids des jeunes dans la pyramide des âges, déclinera en raison de la chute du taux de natalité au cours de cette décennie. En un demi-siècle, la population du Maghreb a été multipliée par 3,4 : elle est passée de 25,7 millions d'habitants en 1950 à 77,8 millions d'habitants en 2001. L'espérance de vie est passée de 42 à 67 ans, à l'exception de la Mauritanie, où l'espérance de vie ne dépasse pas 50 ans. Dans cette révolution démographique, on observe une augmentation de la population des 20-40 ans, qui est passée de 23 à 28 millions entre 2000 et 2010. Selon des projections en 2010, les 20-40 ans représenteront 36% de la population totale. Comme le soulignent nombre d'observateurs, cette tranche d'âge correspond à des candidats potentiels à la migration. Il faudra attendre 2030 pour voir cette tranche d'âge diminuer ; elle ne représentera alors que 33% de la population totale. La raison en est la diminution du taux de fécondité qui est passé de 7 à 8 enfants par femme en 1970 à moins de 3 enfants en 2000<sup>43</sup>. Mais, entre 2000 et 2010, la tranche d'âge des 20-40 ans est confrontée à la faiblesse de la création d'emploi dont le rythme est inférieur à la croissance de la population. Ainsi, l'offre d'emploi formel en 2000 est de 15 millions pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ; en 2010, cette offre sera de 19 millions alors que les 20-40 ans seront 28 millions. Très clairement, 9 millions de « jeunes » sont menacés d'exclusion dans un avenir immédiat. Si l'on considère qu'une partie des jeunes femmes sera contrainte de sortir de la population active pour des raisons familiales<sup>44</sup>, il n'en demeure pas

42. Nacer-Eddine Hammouda, Colloque sur « L'emploi informel au Maghreb », Cread, Alger, 2004.

43. Zahia Ouadah-Bedidi, et Jacques Vallin, « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », *Populations et sociétés*, n.359, INED, Paris, juillet-août 2000.

44. En 2000, la participation des femmes à la population active était de 31% en Algérie, 43% au Maroc et 39% en Tunisie. Voir Randa Akel, « Genre et développement au Maghreb », Banque mondiale, mai 2005.

moins que ce sont quelques millions d'individus qui se retrouvent confrontés à la pénurie d'emploi. Dans cette perspective, les défis que pose la pression démographique sont de plusieurs ordres. Le Maghreb est confronté, à court terme, à la consolidation d'un chômage de masse aux conséquences politiques et sociales explosives : le basculement des chômeurs diplômés dans les mouvements de contestation politique de tendance islamiste ; le développement exponentiel des projets migratoires ; le développement d'une économie informelle comme réponse. Il est évident que le stress démographique n'a pas les mêmes incidences sur un pays comme la Libye que sur les trois pays du Maghreb, étant donné la faiblesse de sa population par rapport à sa richesse pétrolière. La population de la Libye, estimée à 2 052 372 habitants en 1973, atteint 5,6 millions en 1995, et les moins de 15 ans représentent 1 719 692 de personnes. Le rajeunissement de la population est manifeste : son taux d'accroissement annuel est de 4,21%, l'un des plus élevés dans le monde arabe. A cette augmentation démographique s'ajoute une urbanisation accélérée. En 1950, la population urbaine représentait 20% de la population totale, 26% en 1960, 45% en 1970, 62% en 1980, 79% en 1990 et 80% en 1995<sup>45</sup>.

Dans cette perspective, la pauvreté au Maghreb ne peut que s'accroître. Elle y est considérable : 5,3 millions de personnes au Maroc et 9 millions en Algérie sont considérées comme vivant en dessous du seuil de pauvreté ! Pis, le taux de pauvreté, qui avait reculé de 21 à 13%, au cours de la période 1984-92, a atteint 19% en 2000<sup>46</sup>. Les conséquences sociales de ce phénomène se manifestent dans différentes formes de violence. La pauvreté constitue un terreau favorable à l'émergence d'une économie criminelle. Enfin, la pauvreté favorise la réalisation du projet migratoire car l'écart de richesse entre le Maghreb et l'Union européenne ne cesse de croître : alors que le PIB/habitant par an est de 1 500 dollars au Maghreb, l'UE, avec un PIB/habitant de 27 000 dollars, ne peut être qu'attractive ! Face à cette situation économique, le développement d'une économie informelle semble logique. Elle devient un recours nécessaire pour vivre, mais, à terme, mine la stabilité des États.

## L'économie informelle

L'économie informelle joue un rôle très important en Afrique du Nord. Selon différents rapports, elle contribue au Maroc, par

45. « L'Urbanisation en Méditerranée de 1950 à 1995 », *Les Cahiers du Plan Bleu*, n. 1, Sophia Antipolis, 2001, p.3.

46. *Les Cahiers du Plan*, n. 6, Haut Commissariat au Plan, janvier-février 2006, p.5.

exemple, à 17% de la production de la richesse nationale et, dans certains secteurs comme celui du Bâtiment-Travaux publics, elle concerne 52% de la main-d'œuvre, 40% de la production et 55% de la valeur ajoutée. En Algérie, l'emploi informel était estimé en 1985 à 25% de l'emploi total hors agriculture ; il est passé à 29% en 1982, puis à 33% en 1997 et à plus de 40% en 2001 ! L'économie et le commerce informels sont-ils une menace pour l'État en Afrique du Nord ? Comment cette économie fonctionne-t-elle ? Quels sont les réseaux qui la structurent ? La réponse à ces questions peut nous aider à comprendre en quoi elle peut être une menace pour l'État. Analyser le fonctionnement de l'économie informelle permet de comprendre combien de temps un État peut résister à son érosion, ce qui soulève la question de sa vulnérabilité économique et sociale. Comprendre ses réseaux, c'est par exemple pouvoir imaginer la possibilité ou non de voir des réseaux terroristes utiliser les réseaux classiques du commerce informel afin de s'approvisionner en armes.

En Algérie, « le secteur informel a commencé à se développer dans le pays d'une manière observable depuis une vingtaine d'année face à d'importants besoins sociaux non satisfaits (travail, logement, revenus) et en réponse aux nombreuses rigidités caractérisant l'organisation de l'économie en général et en particulier les salaires, la fiscalité, la création d'entreprise, l'accès aux marchés extérieurs, le taux de change et le financement (...) Les activités informelles qui ont investi en particulier l'artisanat de service et la distribution sont appelées à se maintenir dans l'avenir tant que les réformes de libéralisation ne seront pas totalement achevées, que le secteur privé déclaré n'a pas atteint le niveau d'investissement lui permettant d'impulser fortement et durablement l'offre d'emplois et que le taux de chômage ne sera pas descendu à un niveau acceptable »<sup>47</sup>. En 2003, la population active en Algérie était de 8 762 326 individus, dont 2 078 270 officiellement au chômage. Selon certains économistes, 2,5 millions d'individus exercent une activité dans le secteur informel dont un million d'individus recensés comme chômeurs.

La vulnérabilité de l'État algérien paraît bien plus grande face au développement de l'économie informelle que face aux groupes terroristes d'Al-Qaïda Maghreb. L'économie informelle correspond à une « économie non observée » qui se divise en quatre segments : production souterraine ; production illégale ; production de société informelle (entreprise non constituée en société) et produc-

47. Mohamed Saïb Musette, Mohamed Arezki Isli, Nacer-Eddine Hammouda, « Marché du travail et emploi en Algérie », Organisation internationale du Travail, Bureau de l'OIT à Alger, octobre 2003, p.43 ; [http://www.ilo.org/public/french/region/afpro/algeriens/download/marche\\_travail.pdf](http://www.ilo.org/public/french/region/afpro/algeriens/download/marche_travail.pdf).

tion à usage des ménages. En 2005, cette économie non observée représentait 16 à 17% du PIB et employait 50% de la population active. Bien que l'économie informelle soit présente dès la période coloniale, elle s'amplifie à partir des années 1970 en raison de la rigidité de l'offre. Les produits à prix administré sont revendus, par exemple, sur le marché parallèle. De même, le monopole du commerce extérieur augmente les opportunités de le contourner. Pour les autorités algériennes, la priorité est le secteur industriel qui représente le secteur public. Le secteur privé est laissé au commerce informel. Or 70% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures est produite par le secteur privé. C'est principalement dans la distribution que se développe le secteur informel : les produits importés par les 45 000 sociétés d'import/export redistribuent à des commerçants privés locaux leurs marchandises qui s'écoulent dans les réseaux de l'économie informelle. D'autres secteurs sont profondément touchés par l'informel : l'agriculture, le BTP, le foncier et l'immobilier<sup>48</sup>. L'Algérie est engagée dans un processus d'informalisation galopante dû à la myopie de l'État. Ce système est viable grâce à la rente pétrolière. Combien de temps pourra-t-il perdurer ? Et surtout ne risque-t-il pas de saper en profondeur les bases économiques et financières d'un État déjà affaibli par les multiples crises politiques ?

Parallèlement au développement d'une économie informelle à l'intérieur des États, un commerce informel dynamique se consolide. Ce commerce s'effectue entre les pays du Maghreb, entre le Maghreb et l'Europe, et entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Alors que l'intégration régionale de l'Afrique du Nord ne s'est pas concrétisée, le commerce informel intra-régional se développe. Une intégration régionale informelle se structure indépendamment des politiques gouvernementales. Le trafic transfrontalier dynamique qui s'est créé ces deux dernières décennies représente pour certains observateurs 15 à 20% du commerce intra-régional. Mais il n'est pas comptabilisé car, étant alimenté par des réseaux informels, il échappe aux postes douaniers.

Ainsi, le commerce intra-régional légal des pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) ne dépasse pas 3% ! En comparaison, « le commerce intra zone représentait 60,2% de l'UE, 22,3% de l'ASEAN, 10,6% des PECO et 19,9% des pays du Mercosur »<sup>49</sup>. Une explication structurelle est donnée à cette faiblesse des échanges : elle tient à la faible complémentarité économique. En fait, pour Mohamed Boussetta, c'est dans le démantèlement tarifaire que se

48. Nacer-Eddine Hammouda, « Secteur et emploi informels en Algérie », *Cahiers du Gratices*, n. 22, 2<sup>ème</sup> semestre, Paris XII, pp. 61-94.

49. Mohamed Boussetta, Femise Research Programme 2002-2004, Research n. FEM21-43, août 2004, p. 59.

trouve l'une des solutions pour dynamiser le commerce intra-régional. Ainsi pour l'Algérie : « la suppression de 50% ou de 100% des droits et taxes applicables aux importations agricoles en provenance du Maroc et de la Tunisie entraînerait une progression des échanges avec ces deux pays de respectivement 20,9% et de 47,9% (...) en matière d'échanges industriels, il se traduirait par une expansion de ces échanges de 34,4% et 84,9% respectivement »<sup>50</sup>. Le coût de cette faible intégration est évalué à « la privation de 2 à 3% du PIB annuel des pays maghrébins »<sup>51</sup>.

Le renouveau de la question de l'intégration régionale de l'Afrique du Nord s'inscrit dans ce contexte. De nombreux rapports concluent à la nécessité pour les États d'Afrique du Nord de s'engager concrètement vers l'organisation d'une intégration régionale effective. Un tel processus ne manquerait pas d'accroître sa visibilité économique et son intérêt géographique, ce qui favoriserait l'investissement étranger. En 2003, « l'IDE atteignait 1,4% du PIB de l'Algérie, et 3,2% du PIB du Maroc et de la Tunisie » et cela principalement en raison de la « conclusion d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux » avec l'Europe, avec le monde arabe (PAFTA, Grande Zone arabe de libre-échange) et l'accord d'Agadir (Maroc, Tunisie, Jordanie et Égypte, 2004).

En juin 2005, Rodrigo de Rato, directeur général du Fonds monétaire international établit un constat critique : « dans l'ensemble de la région, la croissance économique reste inférieure à son potentiel, le chômage bien trop élevé et la pauvreté répandue. Il semble donc qu'il existe des obstacles importants au développement économique qui doivent être éliminés. Quels sont ces obstacles et que peut-on faire ? Les pays du Maghreb représentent des marchés relativement petits et fragmentés, dont la meilleure chance de développement se situe dans l'ouverture et l'intégration. Dans la pratique, leur régime de commerce restrictif et leur lourde réglementation de l'investissement découragent l'investissement privé intérieur et limitent l'investissement direct étranger, en dehors du secteur des hydrocarbures (...) Une intégration économique régionale plus poussée présenterait des avantages importants. Elle créerait un marché régional de plus de 75 millions de consommateurs (...) elle entraînerait des gains d'efficacité et rendrait la région plus attrayante pour les investisseurs étrangers. Et, surtout, les structures économiques complémentaires des pays du Maghreb créeraient des possibilités d'échanges qui bénéficieraient à tous les pays de la région »<sup>52</sup>.

50. Isabelle Bensidoun et Agnès Chevalier, « Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture », *Economica*, 1996.

51. Mohamed Boussetta, op.cit. dans note 48, p. 95.

52. Rodrigo de Rato, « Intégration économique au Maghreb : sur le chemin de la prospérité », *L'Economiste* (Maroc), 15 juin 2005 ; [www.imf.org/external/np/vc/2005/061505f.htm](http://www.imf.org/external/np/vc/2005/061505f.htm).



## La question migratoire

L'échec économique du développement et la pression démographique placent sur les routes migratoires des jeunes à la recherche d'un avenir meilleur. Le différentiel économique entre les États du Maghreb et l'UE rend le projet migratoire attractif en dépit de la fermeture de l'accès légal au marché du travail. La généralisation du système des visas mise en place dans l'espace Schengen par les pays de l'UE conduit les migrants à chercher de nouvelles voies d'accès à l'Europe en particulier pour migrer en Espagne et en Italie. Au cours de ces dix dernières années, le Maghreb devient un véritable « lieu de transit » pour les populations du sud du Sahara. Pour l'instant, précise Mehdi Lahlou, « les migrations de citoyens de pays du sud du Sahara ne concernent que dans une faible mesure l'Europe, puisque la plupart des migrants subsahariens s'installent pour des périodes plus ou moins longues au Maghreb, en Libye, en Algérie dans une moindre mesure, et de plus en plus au Maroc. On estime ainsi à plus de 2 millions le nombre de personnes du sud du Sahara vivant actuellement en Libye (...) les chiffres tirés de différentes sources indiquent que le nombre de migrants subsahariens accédant au Maghreb se situerait entre 65 000 et 80 000 annuellement »<sup>53</sup>. Seulement 15% d'entre eux cherchent à se rendre directement en Europe<sup>54</sup>.

Le renouveau des migrations subsahariennes s'explique, selon Ali Bensaad, par le développement du Sahara après les indépendances (route transsaharienne) qui a permis le transit des migrants de l'Afrique vers le Maghreb<sup>55</sup>. Sous la colonisation, les itinéraires traditionnels ont été fermés, mettant ainsi un terme au flux de migrants. Au Moyen Âge, une ville comme Agadez était un centre important dans le transit des personnes. Les axes de circulation ont été façonnés par un millénaire de relations transsahariennes avec, en particulier, la création d'oasis. Les villes de l'intérieur étaient beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui (Fès, Meknès, Ouargla, etc.). Aussi le renouveau des migrations tient à la fin de la mise en latence du Sahara et au retour d'une logique spatiale refoulée par la colonisation. Depuis les indépendances, se recrée un axe d'échange entre le Nord et le Sud de l'Afrique (Tanger/Dakar, Tamanrasset) qui revitalise des itinéraires abandonnés. Dès lors, plus l'Afrique du Nord se développera, plus elle s'africanisera<sup>56</sup> ! La Libye est une illustration de ce processus. Aujourd'hui, ce renouveau suscite un sentiment de rejet et de xénophobie en Afrique du

53. Mehdi Lahlou, « Le Maghreb : lieux de transits », *La pensée du Midi*, n. 10, 2003 ; <http://www.lapensee-demidi.org/revues/revue10/articles/Lahlou.pdf>.

54. Mehdi Lahlou, « Plan d'action pour gérer les migrations irrégulières à partir de l'Afrique », BIT Genève, avril 2003.

55. Ali Bensaad, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue européenne des Migrations internationales*, Vol. 19, 2003 ; <http://remi.revues.org/document336.html>.

56. Ali Bensaad, intervention au séminaire sur « Les migrations au Maghreb », CERI, 26 janvier 2007. Voir également « Les migrations transsahariennes », *Maghreb-Machrek*, n° 185, automne 2005.

Nord. Le thème de l'invasion est omniprésent. Il fait écho à celui qui résonne en Europe également. Le « verrouillage » de l'Europe aux migrants subsahariens provoque une sédentarisation forcée de ces derniers au Maghreb. Or, dans les sociétés d'Afrique du Nord, le racisme s'étend et les élites de la région se montrent incapables d'intégrer la diversité. Des termes péjoratifs tels que *abd* sont utilisés pour désigner les migrants entretenant une ambiguïté entre les notions d'esclave et de migrant. De plus, les dispositifs juridiques ne sont pas adaptés à cette nouvelle réalité et la place de l'« étranger » est mal définie<sup>57</sup>. Les migrants sont perçus comme une menace (prostitution, drogue, pauvreté), mais aussi comme un défi : ils réintègrent la religion chrétienne dans une région confrontée à la montée des mouvements islamistes.

En effet, en Algérie, une vive inquiétude s'était répandue à la suite d'un article dans la presse locale sur « L'évangélisation de la Kabylie ». Une enquête publiée dans le journal *El Watan* (26 juillet 2004) soulignait que l'Algérie serait la cible d'une campagne entamée en Kabylie mais qui viserait « tout le pays » : « si le phénomène de l'évangélisation en Kabylie n'est pas nouveau, son ampleur grandissante, son idéologie évidente, ses objectifs inavoués et son instrumentalisation par des forces nationales et internationales vont engendrer des crises supplémentaires dans une Kabylie et une Algérie déjà saturées de crises en tout genre »<sup>58</sup>. Pour l'auteur, il ne fait aucun doute que l'Algérie est l'objet d'un complot : « l'évangélisation en Kabylie n'est pas spontanée, aujourd'hui, comme hier. Elle est le résultat d'un prosélytisme organisé et financé par une stratégie mondiale d'évangélisation des peuples musulmans » !

Le 20 mars 2006, le parlement a adopté l'ordonnance 06-03 qui fixe « les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman ». Ce texte rappelle que l'État garantit la tolérance et le respect entre les différentes religions, mais pour aussitôt énumérer les conditions nouvelles d'exercice du culte. Ces conditions sont soumises à un dispositif pénal qui n'a pas manqué de soulever un tollé. Il est en effet stipulé « qu'est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 250 000 DA à 500 000 DA quiconque, par discours prononcé ou écrit affiché ou distribué dans les édifices où s'exerce le culte ou qui utilise tout autre moyen audiovisuel, contenant une provocation à résister à l'exécution des lois ou aux décisions de l'autorité publique (...) ». L'art.11 stipule qu'est puni d'emprisonnement de 2 à 5 ans quiconque « - incite, contraint ou

57. Hafidha Chekir, Monia Ben Jemiaa et Hassen Boubakri, « Les migrants et leurs droits en Tunisie », Série UNESCO, *Les migrants et leurs droits au Maghreb avec une référence spéciale à la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants*, 9 septembre 2004 ; <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001395/139531f.pdf>.

58. Saâd Lounès, « Evangélisation en Kabylie - Danger ou phénomène marginal? », *El Watan*, 26 juillet 2004 ; [http://www.algeria-watch.org/fr/article/div/evangelisation\\_kabylie.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/div/evangelisation_kabylie.htm).

utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion, ou en utilisant à cette fin des établissements d'enseignement, d'éducation, de santé, à caractère social ou culturel, ou institutions de formation, ou tout autre établissement, ou tout autre moyen ; - fabrique, entrepose, ou distribue des documents imprimés ou métrages audiovisuels ou par tout autre support ou moyen qui visent à ébranler la foi d'un musulman ». En fait, la guerre d'indépendance a favorisé un nettoyage ethnique et religieux. Elle a également enfermé la société algérienne dans une dynamique de l'authenticité meurtrière qui l'a entraînée dans le processus d'automutilation qu'a constitué la guerre civile. A la violence contre les francophones s'est opposée l'éradication des islamistes... Il est fort à craindre aujourd'hui que la dynamique du nettoyage ethnique se poursuive : tous les ingrédients pour son déchaînement sont présents. Le phénomène de l'évangélisation en Kabylie représente une formidable opportunité de faire violence à une population - les Kabyles - perçue dans l'imaginaire politique des partisans de « l'Islam officiel » comme une cinquième colonne. Lorsque le quotidien El Khabar affirme que : « les cloches des églises résonnent aujourd'hui au pied du Djurdjura », il ne manque pas de susciter des réactions de violence auprès de son électorat qui y voit là le retour des « croisés ». En fait, ce ne sont que des migrants d'Afrique subsaharienne de religion chrétienne. Dans un compte rendu d'un document de 200 pages résumant la rencontre des délégués des quatre diocèses d'Algérie, il était précisé : « rendue faible numériquement et spirituellement par les épreuves qui l'ont atteinte - départ d'un million d'Européens presque tous chrétiens en 1962, départ à partir de 1994 du petit groupe qui s'était formé après l'indépendance, assassinat des 19 religieux -, l'Eglise d'Algérie n'a en réalité pas cessé d'approfondir sa mission ». L'Algérie d'aujourd'hui voit arriver de nouveaux chrétiens : « la présence de migrants venus de l'Afrique subsaharienne qui traversent l'Algérie à la recherche d'un passage vers l'Europe, et le développement très rapide de nouvelles communautés ecclésiales non catholiques - principalement évangéliques - notamment en Kabylie ». Dans ce contexte, les délégués formulent la question suivante : « Quelle est la mission de l'Eglise d'Algérie ? ». Cette arrivée de migrants subsahariens au Maghreb est alimentée par les problèmes économiques et sociaux des États du Sahel. La pression démographique en Afrique (221 millions d'habitants en 1950, 800 millions en 2000, 1,3 milliards en 2025 et 1,75 milliards en 2050 !). Les populations

des pays les plus pauvres migrent chez les voisins les plus riches (Mali, Niger et Tchad en Libye). Le premier facteur explicatif du départ des migrants d'Afrique vers le Maghreb est la pauvreté alors que le chômage est le premier facteur explicatif des maghrébins vers l'Europe.

### **La criminalité au Maghreb**

Dans des sociétés revendiquant des projets collectifs « unanimes » (nationalisme, islamisme), la criminalité fait désordre, elle renvoie à un malaise sociétal inavoué. Elle est donc cachée. Alors que la criminalité est parfois valorisée dans le cinéma hollywoodien, elle est refoulée au Maghreb. En fait, elle est intégrée dans la notion de violence politique dans laquelle on place de nombreux phénomènes relevant de la criminalité. Pourtant, le phénomène de la criminalité au Maghreb est bien réel même s'il est difficile de le cerner. Pour certains, le Maghreb peut être demain une région de transit du trafic de cocaïne à destination de l'Europe. En 2007, la saisie de 600 kg de cocaïne dans le Sahara laisse à penser que le Front Polisario serait impliqué dans un réseau de transit. Pour l'instant, ce sont les trafics liés à l'économie de la drogue au Maroc, aux cigarettes en Libye et aux êtres humains qui semblent dominants.

La criminalité se développe dans un environnement caractérisé par l'urbanisation. Au Maroc, l'urbanisation s'accompagne de l'émergence de « villes béton » où naissent des bidonvilles. En 2003, un recensement estimait à 886 le nombre de bidonvilles répartis sur 18 villes moyennes. Jusque là méconnus, les bidonvilles au Maroc et en particulier ceux de Casablanca, sont devenus, à la suite des attentats de Casablanca et de Madrid, un enjeu de sécurité et de politique publique<sup>59</sup>. La plupart des terroristes étaient originaires de bidonvilles. L'émergence du terrorisme a provoqué une réaction de la monarchie. Sous les pressions européennes, le royaume ne peut plus délaisser les bidonvilles, surtout si ces derniers deviennent un terrain fertile pour Al-Qaïda. Mais le système traditionnel de contrôle social du Makhzen trouve ses limites dans ces zones urbaines où les islamistes radicaux font la loi. Comment dès lors reprendre le contrôle de ces bidonvilles ? Une politique ambitieuse est mise en place (« Villes sans bidonvilles ») afin de réaménager ses espaces et d'y introduire de nouvelles ressources.

Le Rif est une des régions les plus pauvres du Maroc. La culture

59. Sami Zemni, « Morocco and the mirages and democracy and good governance », Unisci Discussion Papers, n. 12, octobre, 2006. Voir également l'intervention au séminaire sur « La criminalité au Maghreb », CERl, 2 avril 2007.

du cannabis est l'activité économique principale de la région : 75% des villages, soit 96 000 familles ou 800 000 personnes y ont recours<sup>60</sup>. La culture du cannabis a favorisé l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale comme les trafiquants. Ces derniers, en raison de leur richesse, ont supplanté les figures traditionnelles de l'autorité et sont devenus des modèles de réussite pour les jeunes. Les trafiquants utilisent les réseaux classiques de l'immigration pour exporter leur marchandise. En 1996, le royaume lance une « vaste campagne d'assainissement » très médiatisée, qui permet de mettre à nu un certain nombre de réseaux qualifiés hâtivement de « Cartel de Tanger », « cartel de Tétouan », etc. L'Unité de coordination de la lutte antidrogue (UCLAD) arrête le 19 décembre 1995, à Tétouan, Abdelaziz El Yakhloufi. Sa filière comprenait le transport de la drogue depuis les zones du Rif jusqu'à Amsterdam, son stockage dans la ville de Tétouan, l'envoi en Espagne par voie maritime. La « campagne d'assainissement » se traduit par l'inculpation de 161 trafiquants. On y trouve des propriétaires de chalutiers (Mohamed Derkaoui), des marins pêcheurs (Ahmed Bounekkoub, alias H'Midou Did). La plupart de ces trafiquants avaient déjà été identifiés lors de la première campagne antidrogue de 1992 et 1993. Mais beaucoup avaient bénéficié d'une mesure d'annistie providentielle, comme Mohamed Bouyandouzen Belmokhtar, en 1994 voire d'acquittement comme Abdelaziz El Yakhloufi. Ces événements ont accrédité la thèse selon laquelle l'économie de la drogue dans le Rif ne devait pas être démantelée en raison de son impact stabilisateur sur les populations locales. Certes, la culture du cannabis fixe les populations, apporte un complément de revenus pour les familles, mais détruit l'écosystème. À terme, les conséquences pour l'environnement sont dramatiques : destruction des forêts, déboisement, utilisation massive d'engrais minéraux au détriment d'engrais organiques. Selon le GERIF, le cannabis est responsable de la disparition de 1 000 ha de forêts par an : entre 1967 et 1987, 40% de la superficie couverte par les forêts ont disparu. Dans cette perspective, les revenus issus de l'économie de la drogue fixent pour l'instant les populations, mais il est à craindre que la destruction de l'écosystème et l'absence de réussite du projet de développement des cultures alternatives ne produisent une migration des populations du Rif.

Le risque pour le Maroc est de voir une région sombrer dans la dépendance économique d'un produit illicite sans pouvoir offrir une alternative. Pour l'Europe comme pour le Maroc, le danger est

60. Kenza Afsahi, « Maroc, enquête sur le cannabis 2003 », Nations unies, Office contre la drogue et le crime, décembre 2003 ; [http://www.unodc.org/pdf/publications/morocco\\_cannabis\\_survey\\_2003\\_fr.pdf](http://www.unodc.org/pdf/publications/morocco_cannabis_survey_2003_fr.pdf).

de voir se nouer des relations entre les trafiquants et les réseaux terroristes liés à l'islamisme. Dans un article paru dans *El Pais* (jeudi 17 mai 2007), l'auteur montre comment le groupe terroriste qui a provoqué la mort de 191 personnes à Madrid, le 11 mars 2003, était entré en contact avec des trafiquants de drogue de la ville de Tétouan (deux familles, les Ahmidans et les Ouled Akchas) pour permettre le paiement des explosifs. Dans cette perspective, les trafiquants de la culture du cannabis au Maroc sont-ils susceptibles de devenir le bailleur de fonds des groupes terroristes ? Les trafiquants de drogue recherchent davantage l'anonymat que la une des journaux : se lier avec des groupes terroristes apparaît comme une erreur stratégique car c'est la meilleure manière d'attirer l'attention des services de sécurité. Pascual Moréno souligne que le Maroc n'est pas la Colombie<sup>61</sup>. Les trafiquants n'ont intégré ni l'appareil d'État ni la classe politique. Ils ne contrôlent pas de territoires et ne sont pas armés de fusils de guerre. Les trafiquants sont le produit d'une opportunité : le haschich est le seul produit d'exportation qui rapporte beaucoup d'argent. Aussi sont-ils devenus les intermédiaires de ce commerce illicite toléré par la monarchie.

En Algérie, la criminalité a pris son envol après la guerre civile. Alors qu'elle était considérée comme « un havre de paix » sous la guerre civile, la Kabylie est devenue emblématique du phénomène : 4 118 affaires traitées liées à la criminalité (attaque à main armée, braquage de banque et pour la seule année 2007, 87 cas de kidnapping... C'est le retrait de la gendarmerie en 2002 suite à la crise née de la mort d'un jeune lycéen qui a permis l'émergence de la criminalité. Celle-ci est assumée comme un choix rationnel par les jeunes. A la figure de l'émir des groupes armés islamistes s'est substituée celle du bandit délinquant. La criminalité est valorisée car elle procure des ressources matérielles mais aussi symboliques. La Kabylie ne fait pas exception car, dans une Algérie confrontée à « l'effet richesse » que procurent les revenus issus de la vente du pétrole, le développement économique n'est pas à l'ordre du jour. Le basculement d'une partie de la population dans la pauvreté relative favorise la consolidation de la criminalité. Celle-ci devient un moyen de vivre.

Face à ces défis, les marges de manœuvre des régimes non démocratiques sont limitées. Ces derniers ne disposent pas d'une légitimité suffisante pour convaincre de façon crédible les acteurs politiques et économiques d'œuvrer à la résolution de ces problèmes. Comment lutter contre la corruption, la criminalité ou l'économie

61. Pascual Moréno, intervention au séminaire sur « La criminalité au Maghreb », CERJ, 2 avril 2007. Voir également « Le Maroc : la production de cannabis dans le Rif », Observatoire français des drogues et des toxicomanies, n. 13, février 2002.

informelle lorsque l'opinion publique est convaincue que les dirigeants détournent les richesses de l'État et les investissent à l'étranger ? Certes, l'instauration de la démocratie au Maghreb ne résoudra pas de manière mécanique les problèmes économiques et sociaux. Elle contribuera à réduire la fracture entre des dirigeants perçus comme étrangers aux maux des sociétés. Elle permettrait également de redéfinir un projet collectif, soutenu par les acteurs sociaux et politiques, susceptible de promouvoir, de façon raisonnable et pérenne, une politique fondée sur une amélioration des conditions de vie. Aussi, le soutien de l'instauration de la démocratie au Maghreb devrait être la priorité de la Politique européenne de voisinage car elle permettrait de contribuer de façon efficace à répondre à une partie des inquiétudes de l'UE.





# Sortir de l'impossible démocratie au Maghreb

Maghreb : vaincre la peur de la démocratie

3

Comme le souligne El Houssain Abouchi : « Presque plus de 40 ans après les indépendances des États maghrébins, le problème de la démocratie, au-delà, celui de la recherche et de l'instauration d'un État stable, et d'un système politique ayant l'accord de toutes les composantes politiques et sociologiques, est à l'ordre du jour »<sup>62</sup>. Les espoirs placés dans la décennie 1990 se sont dissipés pour laisser la place à une décennie perdue<sup>63</sup>. Celle de la guerre civile en Algérie, des sanctions internationales en Libye, du Benalisme en Tunisie et d'une fin de règne en Maroc. Les élections organisées au cours de cette période n'ont pas donné naissance à un moment fondateur<sup>64</sup> porteur d'un processus de démocratisation. Les « designs institutionnels » échafaudés par les régimes n'ont pas provoqué un « déraillement démocratique »<sup>65</sup> inattendu et imprévisible mais salutaire. Les régimes ont démontré leur « robustesse » et provoqué un sentiment d'impuissance quant à leur évolution vers la démocratie<sup>66</sup>. Les raisons historiques de l'impossible démocratie sont connues, les facteurs explicatifs du « syndrome autoritaire » dans la région sont rigoureusement démontrés<sup>67</sup>. Sous cet angle, deux évolutions sont possibles : soit reconnaître l'impossible démocratie dans la région ; soit considérer qu'elle doit être installée car elle est le meilleur instrument pour gérer les défis de la région. L'agenda international est-il plus favorable aujourd'hui à la promotion et à l'instauration de la démocratie au Maghreb ? Peut-on concevoir que le Partenariat euro-méditerranéen et la PEV accorderont une place plus importante à l'instauration de la démocratie dans la région ?

## Le phénomène de l'abstentionnisme

Les élections législatives de mai et septembre 2007 en Algérie et au Maroc soulignent l'urgence de restaurer le lien entre les électeurs et les gouvernants. En Algérie, fait marquant de ces élections, le taux

62. El Houssain Abouchi, « Démocratie et gouvernance de la politique électorale en Afrique du Nord », 2004 ; <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a5-abouchi.pdf>.

63. Luís Martinez, « La décennie perdue », *Politique internationale*, 1997.

64. Luís Martinez, « Les élections en Algérie », *Maghreb-Machrek*, n. 166, 1999.

65. Jean-Noël Ferrié, « Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord », *Maghreb/Machrek*, n.175, 2003.

66. Pierre Vermeren, *Maghreb. La démocratie impossible*, Fayard, Paris, 2004.

67. Michel Camau et Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire*, Presses de Sciences Po, Paris, 2005.

national de participation, officiellement de 35,51%, apparaît comme l'un des plus faibles enregistrés depuis l'indépendance en 1962. Pour le premier secrétaire du Front des Forces socialistes (FFS), Karim Tabou, qui avait appelé au boycott, le taux « réel » de participation serait inférieur à 20%. Au Maroc le taux de participation a été de 37%.

« Voter pour qui, pour quoi ? »<sup>68</sup>. Comme le souligne un éditorialiste algérien, les électeurs « sanctionnent l'absence de politique et la transformation des partis en simples appareils et courroie du système (...) cela suppose que l'on sorte des logiques de façade pour aller vers une démocratisation réelle et effective ». La très forte abstention montre que, pour les électeurs algériens, les partis politiques sont incapables de représenter la société et semblent plutôt être des instruments au service d'un « système » qui leur accorde une marge de manœuvre bien réduite. Durant la campagne électorale, un sujet aussi important que l'affaire Khalifa a, par exemple, été mis de côté.

Les facteurs expliquant le taux d'abstention sont nombreux, mais il apparaît clairement que la très faible participation des électeurs est le résultat d'un héritage électoral entaché de discrédit. Pour les électeurs marocains, l'acte électoral demeure suspect et très peu croient en son pouvoir. Le recours aux urnes est un acte que la transition démocratique devra réhabiliter auprès de l'électorat. Encore faut-il pour cela que la monarchie accepte de restreindre son autorité et son influence sur la scène politique afin de donner davantage de responsabilités aux institutions. Le discrédit qui frappe les instances de représentation est le résultat de la dévitalisation de la scène politique sous Hassan II. Il faut rappeler que, selon le Haut Commissariat au plan (Rabat), le taux d'adhésion est de 2% aux partis ainsi qu'aux syndicats, et de 7% aux associations. Quant à la Tunisie de Ben Ali, sa situation réelle suscite bien des inquiétudes<sup>69</sup>.

L'abstentionnisme est révélateur des fractures sociales que traversent les sociétés au Maghreb. A titre d'exemple, le bilan économique du gouvernement algérien a été sans effet politique. Et pourtant « le plan de relance » économique d'Abdelaziz Belkhadem prévoit d'investir 140 milliards en cinq ans, des projets qui auraient pu mobiliser les électeurs algériens. De même, avec un bilan économique flatteur, un taux de croissance moyen de 4,9%, une augmentation de 92% du PIB et de 29% du revenu par habitant, une baisse du chômage de 11%, le FLN aurait dû soulever un vent d'en-

68. *Le Quotidien d'Oran*, 19 mai 2007.

69. Vincent Geisser et Eric Gobe, « La question de 'l'authenticité tunisienne' valeur refuge d'un régime à bout de souffle ? », *L'Année du Maghreb*, Edition 2007, CNRS, Paris.

thousiasme et gagner des sièges... C'est l'inverse qui s'est produit ! Cela montre que, pour les électeurs, les performances récentes de l'économie algérienne ne sont pas un gage de développement durable, mais un effet de la montée du prix du baril de pétrole. L'Algérie s'est enrichie, mais ses dirigeants ne sont pas parvenus à convaincre les citoyens qu'ils en seraient les premiers bénéficiaires. Par ailleurs, plus que la redistribution paternaliste de la rente pétrolière, la société algérienne d'aujourd'hui ambitionne de voir s'installer une réelle démocratie disposée à affronter le risque de vivre dans une société pluraliste. Or, sur une population de 33 millions d'habitants, seulement 5,7 millions ont voté à ces élections législatives, soit 17,35% de la population ! La rente pétrolière peut certes alimenter un cercle restreint d'électeurs à qui elle fournit des biens et des services, mais seul un projet démocratique est susceptible de mobiliser une société autour de la construction d'un État moderne. La rente pétrolière ne fait plus illusion, elle crée de la richesse mais non du développement. Depuis cinq ans, l'Algérie bénéficie de la hausse vertigineuse des prix du pétrole. Les recettes des exportations pour l'année 2007 sont estimées à 56 milliards de dollars, et les réserves en devises avoisinent les 100 milliards de dollars. Jamais depuis le début de sa jeune histoire, l'État n'a disposé d'autant de ressources financières. Il est pourtant rendu vulnérable par les défis structurels à surmonter.

### **Rente pétrolière et démocratie**

Pour nombre d'économistes, la rente pétrolière apparaît comme une malédiction dans la mesure où ils projettent sur celle-ci une vision rationnelle de son usage sur le plan économique. Ainsi à la faveur d'une bonne gouvernance, la rente peut accroître la richesse nationale et le bien-être de chacun. Or ce raisonnement, valable pour un pays démocratique comme la Norvège, n'est pas applicable à des régimes autoritaires rentiers, où la manne pétrolière est n'est pas investie dans la réalisation de performances économiques, mais dans les mécanismes et les rouages de la consolidation des régimes. En somme, si les économies des pays pétroliers de l'Afrique du Nord ont « échoué », les régimes ont « réussi » à se maintenir et à se consolider en dépit de la piètre amélioration des conditions de vie des populations comme en Libye. En 2007, ce pays disposait d'environ 100 milliards de dollars de réserves en dollars, mais son éco-

nomie dépend surtout du pétrole : 99% des revenus issus des exportations proviennent des hydrocarbures, lesquels produisent 80% des recettes budgétaires ! Le secteur pétrolier représentait 74% du PIB et 70% de la population active est employée par l'État. Enfin le taux de chômage est de 30% et 14% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (150 dollars US par mois). Si l'échec économique est patent, on constate que, sur le plan politique, le régime de Kadhafi, né d'un coup d'État en 1969, fête en 2009 ses quarante années de pouvoir !

Certes, la génération de Kadhafi ne peut que se féliciter des apports de la rente pétrolière. Celle-ci a véritablement permis à ce pays de sortir de la misère : « La situation était alors si désespérée, qu'une mission des Nations unies considérait ce pays comme « sous-développé », par suite de la maigreur de ses ressources déjà épuisées. » Dans son étude antérieure à 1958, Benjamin Higgins décrivait ainsi la Libye : « pays pauvre en matières premières, en main-d'œuvre qualifiée, sans entrepreneurs autochtones, une accumulation de capital quasi nulle (...) En 1958, juste avant la découverte du pétrole, la Libye recevait 214% de la valeur de toutes ses marchandises exportées, sous forme de donations officielles correspondant à 25 dollars par tête (...) Le revenu par tête était en Libye de 100 dollars par an »<sup>70</sup>. Là aussi, la rente pétrolière a permis de consolider le pouvoir de la Kadhafa, le clan de Kadhafi, une petite tribu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle de la région de Syrte. L'urbanisation et l'alphabétisation ont favorisé le développement d'une demande de biens et de services que l'État libyen a pu satisfaire.

Pendant, en Algérie comme en Libye, la rente pétrolière n'est pas une ressource de développement économique. Dotés de revenus abondants, ces régimes édifient des appareils sécuritaires qui ont assumé leur protection et ont réduit les mouvements d'opposition au silence. La violence à l'encontre des opposants politiques (socialistes, communistes, islamistes, démocrates) s'est effectuée dans une relative indifférence. En effet, l'une des « vertus » de la rente pétrolière est d'immuniser ses détenteurs contre toute forme de pression ou de menaces de la communauté internationale. La richesse pétrolière a produit des amitiés intéressées au sein des pays démocratiques, ce qui avait libéré les régimes de toute inquiétude quant à des représailles économiques ou diplomatiques en cas de violation des droits de l'homme. De plus à la différence des régimes autoritaires ouverts dépendant des revenus touristiques et des investissements étrangers, les régimes autoritaires pétroliers peu-

70. Abdelkader Sid-Ahmed, « L'économie arabe à l'heure des surplus pétroliers », ISMEA, 1974, p. 288.

vent réprimer sans crainte leurs populations ou leurs opposants car le secteur touristique est embryonnaire et les investisseurs dans le secteur énergétique sont peu sensibles au sort des populations locales. Là où certain régime autoritaire s'ingéniait à trouver des formules sophistiquées afin de réprimer ses islamistes sans trop le laisser apparaître, l'Algérie lançait sa « guerre totale » contre les islamistes.

Autonomes sur le plan financier, immunisés contre des représailles diplomatiques et solidaires sur le plan politique et ethnique, ces régimes autoritaires pétroliers ont édifié des Etats qui ont une difficulté énorme à se réformer. La rhétorique nationaliste et progressiste a très vite perdu son écho face aux pratiques autoritaires des élites dirigeantes issues tant des appareils sécuritaires qu'administratifs? Ces États n'ont pas encouragé le développement, mais mis en œuvre une économie qui bénéficie aux dirigeants et à ceux qui les servent et les soutiennent, soit une minorité. Dès lors, les élites ont-elles intérêt à émanciper l'État de la rente pétrolière? Celle-ci est une source d'enrichissement rapide et peu coûteuse. Elle assure le paiement d'un appareil de répression et le financement de réseaux de sympathisants. Et pourtant ces derniers avaient construit leur légitimité en partie sur la récupération des ressources de la nation injustement exploitées par des anciennes puissances coloniales ou par le biais de leurs compagnies pétrolières. Quarante ans après la nationalisation du secteur des hydrocarbures, la rente pétrolière ne fait plus illusion.

Et pourtant au début des années 1970, la nationalisation du secteur des hydrocarbures avait apporté aux régimes socialiste algérien et révolutionnaire libyen la manne financière nécessaire à la réalisation de leurs politiques. Le pétrole est perçu alors comme une bénédiction, c'était « le sang du peuple » pour le président Boumédiène et le carburant de la révolution pour Kadhafi. Une partie des revenus issus de la vente des hydrocarbures a été investie dans les infrastructures civiles, ce qui améliore de façon drastique les conditions de vie de la population. Mais l'abondance des revenus est telle que, pour certains, le pétrole semble permettre de rattrapage l'Occident au plan économique! Ces régimes se sont lancés dans une industrialisation inégale, le secteur industriel était associé à la modernité et le pétrole peut « acheter la modernité »! La prise de contrôle du secteur pétrolier est vécue comme une revanche historique et d'autant mieux perçue que l'accès à l'indépendance paraissait inachevée tant que perdurait l'hégémonie des

compagnies pétrolières internationales. Le contrôle qu'exerçaient ces compagnies sur les ressources énergétiques empêchait les régimes, au nationalisme farouche et à l'idéologie socialiste pan-arabe, de tourner la page du passé colonial. Après les indépendances, ces deux pays sont pauvres et ne disposent pas des moyens de leur ambition. En fait, la prise de contrôle des ressources énergétiques, pétrolières et gazières constituait une double réponse. Pendant les années 1960, ces élites ne pouvaient se faire à l'idée que l'indépendance soit amputée du contrôle des ressources pétrolières. Comme l'avait fait le Mexique dès les années 1930, ces deux pays se sont engagés au début de la décennie 1970 dans un processus de nationalisation du secteur des hydrocarbures. En 1968, soit trois ans avant cette nationalisation, le président algérien précisait : « Notre politique basée sur l'industrialisation du pays et sur l'édification d'une économie nationale signifie avant tout la récupération et l'exploitation des richesses au profit exclusif du peuple »<sup>71</sup>.

Très imprégnés d'une forte idéologie arabe nationaliste, ils étaient également convaincus que la voie socialiste était l'alternative à « l'état d'arriération » des sociétés et au sous-développement économique. Certes, ce « socialisme arabe » apparaissait comme un instrument susceptible d'accélérer le « développement ». La révolution agraire et l'industrialisation représentaient des réponses à la misère des paysans et au chômage massif. Le caractère progressif des régimes en matière de politique de santé, d'éducation et de genre illustre la volonté des régimes de « faire sortir » la population de sa précarité. La révolution avait pour objectif de détruire le cadre socio-économique passé, considéré comme un obstacle au développement. Pour mettre en pratique cette voie socialiste de développement, la nationalisation du secteur pétrolier devenait un impératif. Cette prise de contrôle des richesses au niveau national à la fois illustre la volonté de combattre ce qui était perçu comme un héritage colonial honni et dotait les appareils d'État des ressources nécessaires à leur domination. Le FLN en Algérie et les Comités révolutionnaires en Libye étaient les artisans politiques de cette révolution.

Dans les années 1970, l'Algérie et la Libye étaient des régimes progressistes, portés par la ferme conviction que le développement passait par l'industrialisation et la révolution agraire. Traumatisés par un passé colonial douloureux (colonialisme français en Algérie et italien en Libye), les élites de ces pays étaient animées par un sentiment de revanche : les conditions historiques qui avaient permis

71. Discours prononcé à Batna le 24 février 1968 ; cité par Mohamed Elhocine Benissad, *Économie du développement de l'Algérie (1962-78)*, Economica, Paris, 1979, p. 23.

la colonisation ne devaient plus se reproduire. Les États post-coloniaux devaient donc se fortifier afin de pouvoir mieux se protéger, voire combattre, si nécessaire, les nouvelles formes d'impérialisme et de colonialisme. Mais où trouver les ressources pour satisfaire une telle politique ?

Dans les années 1960, l'Algérie sans le pétrole, c'était le Maroc sans l'agriculture. Quant à la Libye, elle était dans une situation comparable à celle de la Mauritanie : deux pays aux ressources économiques et financières précaires.

La rente pétrolière permet tout d'abord aux régimes autoritaires de consolider leur pouvoir à travers la construction de réseaux clientélistes. Lorsque les revenus s'effondrent suite à un contre choc pétrolier, les régimes sont contraints parfois de s'endetter lourdement pour continuer à irriguer ces réseaux. Les économistes dénoncent à juste titre les aberrations économiques des régimes autoritaires pétroliers (croissance économique des membres de l'OPEP inférieure à la croissance mondiale entre 1970 et 2000) mais ils omettent l'essentiel : la rente est beaucoup moins un instrument de performance économique qu'un outil de consolidation des régimes. Ce qui n'est pas le cas dans un État démocratique comme la Norvège. Peu préoccupé par la survie du régime (État-parti ou État tribal), ce type d'État met la rente pétrolière au service du bien être de la collectivité (pension de retraite). Le souci des régimes autoritaires rentiers est en revanche la survie de leur système de domination. De plus, la concentration du pouvoir politique dans les mains de quelques décideurs s'accompagne du contrôle exclusif sur « la richesse nationale », qui est utilisée sans qu'il soit rendu compte de son usage. Ainsi les ressources financières de l'État sont engagées dans des projets pharaoniques réalisés sans consulter la population. En Libye, les décisions prises par Kadhafi ont entraîné des dépenses colossales ; par exemple, la Grande rivière souterraine (approvisionnement en eau des villes du littoral à partir de nappes phréatiques dans le désert) a coûté 50 milliards de dollars et la politique d'achat d'armement dans les années 1980 a été estimée à 28 milliards de dollars. Ces choix, dont la rationalité est très discutable au plan économique, ont, d'un point de vue politique, renforcé le régime. Avec la démocratisation des régimes autoritaires pétroliers, l'usage de cette rente pourrait se modifier. Au lieu d'être utilisée à des fins clientélistes et sécuritaires par des régimes qui se sentent vulnérables, elle pourrait, dans un régime démocratique sûr de sa relation avec la société, servir à investir dans le capital

humain - une ressource fondamentale trop souvent négligée, comme le soulignent les rapports du PNUD sur le monde arabe. Plus que la Norvège, l'Indonésie serait ainsi à même de montrer le chemin de la conversion d'un régime autoritaire pétrolier vers une « démocratie pétrolière »<sup>72</sup>. Au Maroc, les élections législatives du 7 septembre 2007 ont rassuré ceux qui doutaient de la capacité du monarque à intégrer dans le processus politique les islamistes du PJD (Parti de la justice et du développement). Après la monarchie autoritaire de Hassan II, l'ouverture politique laissait craindre une montée des partis islamistes. Ainsi, pour le roi Mohamed VI, l'un des enjeux de ces élections, très attendues par l'Union européenne, était de démontrer sa capacité à maîtriser son agenda politique et à faire taire ceux qui le soupçonnaient de faiblesse, voire d'immaturation politique. La crainte que le Maroc ne connaisse, à l'instar du voisin algérien en 1991, un « déraillement démocratique » était vive. La victoire « surprise » de l'Istiqlal, parti nationaliste historique, est la preuve que le régime de l'alternance contrôlée, instaurée par Hassan II avant sa mort, fonctionne. La faiblesse du taux de participation (37%) montre qu'il y a un vrai malaise social. La gestion du gouvernement par l'USFP et ses alliés n'a pas permis ces dernières années de réduire la pauvreté de façon significative, de combattre l'analphabétisme, en particulier en milieu rural et de résoudre le problème du chômage de masse qui affecte surtout les jeunes plus diplômés ! La préoccupation majeure de la population marocaine est d'ordre économique. Les problèmes économiques et sociaux sont la préoccupation des électeurs marocains. La migration vers l'Europe et l'Amérique du Nord l'illustre tous les jours : elle est une alternative à la difficulté que rencontrent les jeunes à vivre dans un pays où une amélioration à terme de leur avenir économique et social semble inimaginable. Selon l'ONG marocaine Daba, un sondage réalisé quelques mois avant les élections législatives a montré que 73% des sondés disaient ne pas s'intéresser du tout ou un peu seulement à la scène politique marocaine, mais que la lutte contre le chômage et l'amélioration du système de santé devraient figurer parmi les engagements prioritaires des partis politiques respectivement pour 90% pour 58% d'entre eux. Les résultats de ce sondage permettent de comprendre le taux d'abstention aux élections législatives. Les préoccupations des électeurs ont-elles été ignorées par les partis politiques ? Le paradoxe est que les programmes des partis politiques les ont partiellement intégrées. Le parti Istiqlal s'est par exemple engagé au cours de la législature à diminuer de

72. Paul Collier et Anke Hoeffler, « Démocraties pétrolières », *Afrique Contemporaine*, n. 4, 2005.



60% le nombre d'emplois occupés par des enfants et s'est fixé comme objectif la création de 1,2 millions d'emplois, sans toutefois indiquer comment il compte y parvenir. Le PJD s'était engagé à ramener le taux de chômage en milieu urbain à 12% et à créer 350 000 emplois par an. Il a proposé pour cela de lutter contre le chômage des diplômés en développant un programme « Qualifications et stages » permettant de réintégrer les jeunes chômeurs diplômés dans le monde du travail. Alors que, dans l'ensemble, les partis politiques ont fait un effort remarqué par la presse locale<sup>73</sup>, ils ont été boycottés par la majorité des électeurs. Deux explications à l'abstention : la première est l'absence de crédibilité des partis ; la seconde, le sentiment que le parlement est une institution dépourvue de pouvoir réel face à la monarchie. Et pourtant, la mise en marche des réformes économiques et sociales devient impérative. Depuis 2003, le Maroc connaît une croissance économique soutenue, de l'ordre de 5 à 6% par an, qui a permis de ramener le taux de chômage de 22% à 15% officiellement. Mais le phénomène du chômage massif des jeunes au Maroc - ils représentent 37% des chômeurs - est sans aucun doute le défi le plus important pour le gouvernement. Il alimente les principales inquiétudes : radicalisme islamique, migration, violence sociale, etc.

### **Islamisme et démocratie**

La diabolisation des mouvements islamistes est improductive et constitue un blocage dans la transition démocratique au Maghreb. Il ne peut y avoir de transition vers la démocratie sans intégration des partis islamistes. Tenir l'électorat à l'écart de la vie politique, c'est faire le jeu des radicaux qui, dès lors, peuvent appeler au boycott des élections. En Algérie, la très forte abstention n'est pas le résultat de l'appel au boycottage lancé par Al-Qaïda au Maghreb islamique. Abdelmalek Droukdal, émir de l'organisation, avait déclaré, dans un enregistrement diffusé par la chaîne de radio Al-Jazira : « Ces élections ne sont qu'une comédie qui ne diffère en rien des autres comédies que connaît l'Algérie (...) Prenez position contre elles (...) il vous suffit de boycotter ». Ce comportement abstentionniste s'explique par la conviction que les élections ne servent à rien, que l'acte électoral est sans effet et qu'il n'est pas l'instrument du changement politique. Cette croyance est le produit de l'histoire coloniale et post-coloniale des élections aux résultats tru-

73. Dossier de Fahd Iraqi, « Elections. Les programmes au banc d'essai », *TelQuel online*, Maroc ; [www.telquel-online.com/285/maroc2\\_285.shtml](http://www.telquel-online.com/285/maroc2_285.shtml).

qués. De plus, même s'ils ne sont pas truqués, lorsque les résultats ne correspondent pas à ceux attendus, comme cela a été le cas avec les élections législatives de décembre 1991 couronnées par la victoire du FIS, ils ne sont reconnus ni par les dirigeants nationaux ni par la communauté internationale... Ainsi, les électeurs algériens ne sont, en grande majorité, pas en situation d'attente face à leur classe politique et n'éprouvent aucune frustration politique. Ils ont en fait basculé massivement dans l'indifférence.

Le parti, le PJD, du Maroc, représente une formidable opportunité dans la région susceptible de démontrer qu'un parti islamiste ne rime pas avec parti fanatique. Le troisième enseignement est que « l'échec » relatif du PJD, crédité de 80 sièges avant les élections pour n'en obtenir au final que 47, s'explique peut-être par sa stratégie de communication politique fondée sur des propos responsables et du choix du thème de sa campagne, la lutte contre la corruption. Le PJD n'a pas su créer auprès de l'électorat un sentiment de renouveau ni insuffler une dynamique de changement. Sa volonté de ne pas heurter la monarchie, de ne pas critiquer le Palais a finalement donné l'impression que le PJD n'était pas en mesure de changer la donne. Par conséquent, pourquoi aller voter ?... A court terme, l'incapacité du PJD à mobiliser l'électorat islamiste renforce l'association Al Adl Wal Ihssane (Justice et bienfaisance), bien plus radicale, et qui avait appelé à ne pas soutenir le PJD car « à part la référence à l'islam l'association n'a aucun point commun avec le PJD » soulignait Nadia Yassine, fille du fondateur de l'association. Mais, à terme, la stratégie du PJD peut se révéler payante car le PJD connaît une très forte implantation dans les grandes villes en particulier du nord (Tanger, Rabat, Salé, Casablanca) à la différence du parti Istiqlal très présent dans le sud (Laayoune).

Le PJD veut apparaître comme un parti responsable, modéré, plus politique et moral que religieux, sur le modèle de l'AKP turque<sup>74</sup>. Pour l'instant, force est de constater que cette stratégie est l'objet d'un débat. Comme le souligne le directeur de campagne du PJD, Jamaa Moâtassime : « les résultats du parti ont été très moyens dans le monde rural à cause de l'orientation des candidats et de l'usage de l'argent ». Selon Lahcen Daoudi, « la composition sociologique du Parlement a aujourd'hui changé. Plusieurs ruraux propriétaires terriens ont remplacé des avocats, des économistes ou des universitaires ». Ces accusations ont été confirmées par le premier bilan publié dans le rapport de l'Observation nationale des

74. Wendy Kristiansen, « Les islamistes marocains tentés par le modèle Turc : participation aux élections, intégration au jeu démocratique », *Le Monde diplomatique*, n. 641, août 2008 ; voir également Khadija Mohsen-Finan, « Maroc : l'émergence de l'islamisme sur la scène politique », *Politique étrangère*, printemps 2005.

**Elections au Maroc en 2007 – Résultats définitifs**

<b>Formation politique</b>	<b>Nombre de sièges</b>
Parti de l'Istiqlal	52
Parti de la justice et du développement	46
Mouvement populaire	41
Rassemblement national des indépendants	39
Union socialiste des forces populaires	38
Union constitutionnelle	27
Parti du progrès et du socialisme	17
Front des forces démocratiques	9
Mouvement démocratique et social	9
Union PND-Al Ahd et les partis formant l'union	14
Union PADS-CNI-PSU et les partis formant l'union	6
Parti travailliste	5
Parti de l'environnement et du développement	5
Parti du renouveau et de l'équité	4
Parti socialiste	2
Union marocaine pour la démocratie	2
Forces citoyennes	1
Alliance des libertés	1
Initiative citoyenneté et développement	1
Parti de la renaissance et de la vertu	1
SAP	5

Source : *intikhabat2007*, 10 septembre 2007

élections législatives où il est souligné : « L'honnêteté des élections a été compromise par les pressions exercées sur de larges secteurs de l'électorat notamment par l'usage illicite de l'argent et de biens en nature et de promesses »<sup>75</sup>. En refusant de jouer le rôle du parti de l'opposition à la monarchie, en se comportant comme un parti

75. « Rapport de l'Observation nationale des élections législatives », Collectif associatif pour l'observation des élections, 22 septembre 2007.

intégré à la scène politique, le PJD a éloigné tous les électeurs attendant une opportunité électorale de montrer leur désaccord avec la monarchie<sup>76</sup>. Or ce rôle de contestataire peut être joué aujourd'hui par les organisations les plus radicales dans la mouvance islamiste. Les électeurs marocains, confrontés depuis des décennies à des élections sans enjeux, espéraient que celles-ci soient porteuses d'une dynamique de changement ; mais le parti qui aurait pu répondre à cette attente s'est autocensuré. De ce fait, même les citoyens les plus engagés ont voté nul (plus d'un million de bulletins). Car la disponibilité du PJD à « entrer dans le club » s'est sans doute faite, selon Mohamed Tozy, au prix de l'éloignement de l'organisation Al Tawhid wal-Islah (Unité et Réforme), une association islamiste beaucoup plus radicale, qui lui sert de vivier. Le PJD paie le prix de son « entrisme », c'est-à-dire de sa volonté d'obtenir davantage de responsabilités et, par là même, moins de liberté... Mais, dans la mouvance islamiste marocaine, c'est le mouvement fondé par Abdesslam Yassine, El Adl wal-Ihsan (Justice et bienfaisance), qui a appelé au boycott des élections, qui en sort grand vainqueur. Sa volonté de ne pas heurter la monarchie, de ne pas critiquer le Palais a finalement donné l'impression que le PJD serait impuissant à changer la donne. Par conséquent, pourquoi aller voter ? L'incapacité du PJD à mobiliser l'électorat islamiste renforce ainsi l'association El Adl wal-Ihsan, bien plus radicale, et qui avait appelé à ne pas soutenir le PJD : « à part la référence à l'islam, l'association n'a aucun point commun avec le PJD », soulignait Nadia Yassine, fille du fondateur de l'association. Ce qui n'empêche pas le PJD de connaître une très forte implantation dans les grandes villes, en particulier du nord (Tanger, Rabat, Salé, Casablanca) à la différence du parti Istiqlal, très présent dans le sud (Laayoune).

### **Prendre en compte la mutation des partis islamistes**

Pour réduire le gouffre qui sépare les électeurs des partis politiques, il devient impératif de construire les bases d'une démocratie en Algérie et au Maroc. Deux pays qui acceptent, dans la région, l'organisation d'élections pluralistes au niveau parlementaire. L'échec de la transition démocratique (1989-1992) en Algérie doit être surmonté afin de pouvoir affronter à nouveaux les vrais problèmes de société comme ceux de la place des islamistes dans la représentation nationale. Certes, des partis de tendance islamiste

76. Khadija Mohsen Finan et Malika Zeghal, « Opposition islamiste et pouvoir monarchique au Maroc », RFSP, vol 56, 2006/1.

sont représentés au parlement et même au gouvernement à l'instar du MSP (il a obtenu 52 sièges), mais ces partis n'ont pas su faire oublier le FIS dont l'électorat reste toujours orphelin. Tout au long de la décennie 1990, l'armée a justifié son combat contre les islamistes politiques du FIS, puis armée des différentes organisations de guérilla, par le fait qu'ils menaçaient la « démocratie » et la nature « républicaine » de l'État. Les propos anti-démocratique des responsables de l'ex-FIS (1989-1991) et la stratégie des massacres de civils par les groupes islamistes armés ont renforcé, tout au long de la décennie, la volonté de l'armée d'éradiquer les tendances politiques et armées de l'islamisme algérien. Force est de constater en 2001 les mutations politiques qui se sont opérées dans la mouvance islamiste. Les mutations politiques de l'ex-FIS ne semblent pas suffisamment profondes pour amener le pouvoir algérien à modifier sa politique comme l'illustre le refus de légaliser le parti Wafa. Désabusé, Ahmed Taleb Ibrahim rappelle que : « les récentes années écoulées ont démontré que la dissolution, par voie de justice de ce mouvement politique (FIS), n'a nullement effacé sa réalité sociale »<sup>77</sup>.

Les partis islamistes doivent donc être pleinement associés à la transition démocratique. Leur utilité est évidente car ils peuvent remplir une fonction tribunitienne apte à réduire la violence sociale. Le risque est en effet élevé comme le souligne le sociologue Zoubir Arous : « En Algérie, il n'y a plus de forces organisées capables de mener des changements pacifiques. C'est donc la voie ouverte au changement par le chaos »<sup>78</sup>. Il est donc urgent au Maghreb de restaurer la confiance des électeurs dans les institutions politiques. L'instauration de la démocratie nécessite la confiance des électeurs et ceux-ci ont besoin pour l'exprimer de choisir librement le parti politique auquel ils souhaitent accorder leur vote, fût-il islamiste. Le prétexte d'un blocage de la transition démocratique en raison de la menace que font peser les partis islamistes sur les résultats des élections est en fait contre-productif. Ce blocage isole davantage les équipes dirigeantes alors même qu'elles ont besoin du soutien des sociétés civiles pour affronter les nouveaux défis. L'intégration politique des partis islamistes est un défi majeur pour les régimes. Ces derniers ne bénéficient plus d'un soutien important dans les sociétés, la légitimité charismatique de la période post-indépendance est désuète (Grand Combattant en Tunisie, Guide Libye, Commandeur des Croyants au Maroc, légitimité révolutionnaire en Algérie). De plus, l'ab-

77. Zine Cherfaoui, *La Tribune*, 23 novembre 2000.

78. *El Watan*, 20 mai 2007.

sence de progrès économique, donc d'amélioration réelle des conditions de vie de la population les prive de la reconnaissance politique de leur régime. Au Maghreb, l'autoritarisme a produit de la pauvreté et de la violence. Les régimes politiques du Maghreb semblent ne plus disposer de projets mobilisateurs. Les Constitutions sont amendées en Tunisie et en Algérie pour permettre à Zine el Abidine Ben Ali et à Abdelaziz Bouteflika de demeurer à la présidence sans vraiment expliquer les raisons de cet incessant renouvellement. Par l'alternative politique qu'ils représentent, les partis islamistes pourraient, paradoxalement, régénérer la scène politique au Maghreb. Leur intégration peut être une source de vitalité pour des systèmes politiques fondés sur le népotisme et le clientélisme, tout en suscitant une inquiétude sur leurs intentions politiques. Mais l'édification d'institutions solides et légitimes serait à même de défendre le pluralisme et de renforcer des régimes démocratiques en gestation. Or il paraît illusoire de concevoir au Maghreb une transition démocratique sans participation des partis islamistes. Comment insuffler la dynamique susceptible de rapprocher les dirigeants des aspirations de leurs citoyens ? Il manque clairement au Maghreb une perspective capable de faire converger les différents acteurs (monarchie, armée, partis islamistes, etc.) vers un but commun. Bien qu'ayant échoué, l'intégration régionale du Maghreb pourrait constituer, si elle associée à la perspective d'un arrimage à l'UE, le souffle nécessaire au décollage de la région.

### **Régionalisation et démocratie**

La relance de la question de l'intégration régionale a été au cœur de la 8<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres maghrébins du commerce (Tunis, 24 et 25 janvier 2007) avec le projet de la création d'une zone de libre-échange et la « faisabilité » d'une communauté économique maghrébine. Pour le ministre marocain du commerce extérieur, Mustapha Machhour, le volume global des échanges commerciaux entre le Maroc et l'UMA – environ 600 millions d'euros en 2005 – est trop faible. Or le contexte économique international impose aujourd'hui aux pays de l'UMA « de déployer de plus grands efforts en vue de créer un espace économique maghrébin capable de relever les défis de la mondialisation et de renforcer sa position vis-à-vis des autres groupements économiques (...) il est impératif de coordon-

ner nos politiques économiques, commerciales, et douanières et d'accélérer l'élaboration de la version finale du projet de zone de libre-échange »<sup>79</sup>. La dimension économique est plus prégnante dans l'argumentaire des officiels maghrébins : l'élargissement de l'UE à 25 et le processus de mondialisation font peur. Les États d'Afrique du Nord mesurent le risque d'une marginalisation accrue. Certes, beaucoup espèrent en un « partenariat renforcé » avec l'UE, opportunité qui permettrait d'arrimer la région à l'UE. L'arrimage à l'UE est plus susceptible de favoriser une dynamique au Maghreb que celui à une Union méditerranéenne aux contours flous.

En Algérie comme au Maroc, le projet d'une intégration régionale demeure toujours populaire en dépit de son échec. S'il demeure encore perçu en Afrique du Nord comme utile et porteur par 48% des personnes interrogées, 15% d'entre elles seulement le considèrent comme une utopie<sup>80</sup>. C'est dire là aussi qu'en dépit du faible bilan de l'UMA, une attente forte existe quant à la réalisation d'une zone d'intégration régionale. Ce sentiment se fonde sur la nécessité « d'un rapprochement entre les peuples » de la région (43%) avec qui l'on partage une langue (18%) et une religion commune (29%). Les dimensions sociétales censées favorisées une union demeurent toujours présentes en dépit des faits politiques et historiques. Cette conviction de partager des caractéristiques communes est si forte que personne ne souligne que les problèmes entre l'Algérie et le Maroc puissent provenir de « la différence entre les peuples » ; 58% pensent que ce sont les dirigeants politiques qui les divisent. Ainsi sont-ils 88% à souhaiter la création d'un parlement maghrébin où siègeraient des députés élus démocratiquement ! L'un des principaux résultats de l'enquête est que la faiblesse de l'intégration régionale s'explique par le déficit démocratique des régimes. Démocratie et intégration régionale vont en effet de pair. Mais, avant d'analyser plus en profondeur les résultats de l'enquête, il est utile de souligner le bilan de l'intégration régionale en Afrique du Nord aujourd'hui.

En juin 2005, Rodrigo de Rato, directeur général du Fonds monétaire international établit un constat tout aussi critique : « dans l'ensemble de la région, la croissance économique reste inférieure à son potentiel, le chômage bien trop élevé et la pauvreté répandue. Il semble donc qu'il existe des obstacles importants au développement économique qui doivent être éliminés. Quels sont ces obstacles et que peut-on faire ? Les pays du Maghreb représentent des marchés relativement petits et fragmentés, dont la

79. *Tunisia Watch*, 29 janvier 2007

80. Luís Martínez, « L'Algérie, l'UMA et l'intégration régionale », *Euromesco Paper 59*, octobre 2006 ; [http://www.euromesco.net/imagenes/59\\_fr.pdf](http://www.euromesco.net/imagenes/59_fr.pdf).

meilleure chance de développement se situe dans l'ouverture et l'intégration. Dans la pratique, leur régime de commerce restrictif et leur lourde réglementation de l'investissement découragent l'investissement privé intérieur et limitent l'investissement direct étranger, en dehors du secteur des hydrocarbures (...) Une intégration économique régionale plus poussée présenterait des avantages importants. Elle créerait un marché régional de plus de 75 millions de consommateurs (...) elle entraînerait des gains d'efficacité et rendrait la région plus attrayante pour les investisseurs étrangers. Et, surtout, les structures économiques complémentaires des pays du Maghreb créeraient des possibilités d'échanges qui bénéficieraient à tous les pays de la région »<sup>81</sup>. En dépit des avantages économiques escomptés, l'intégration régionale ne s'est pas faite. De nouveaux facteurs plaident aujourd'hui pour sa réalisation.

Tout d'abord, l'intérêt grandissant des États-Unis pour la région. Partie prenante de l'Initiative de Partenariat avec le Moyen-Orient, lancée par le président Bush (MEPI), le Maghreb est l'objet d'une attention particulière dans trois secteurs : sécuritaire, économique et énergétique. En février 2006, Donald Rumsfeld effectue une « tournée au Maghreb » qui s'inscrit à la fois dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et dans celui du rapprochement des États du Maghreb de l'OTAN. Depuis le lancement du « dialogue OTAN-Méditerranée », en mars 2000, les manœuvres communes n'ont cessé de se développer entre l'Alliance et l'Algérie ainsi que le Maroc. L'accord de libre-échange établi entre Rabat et Washington ouvre de nouvelles perspectives d'échanges économiques. En matière énergétique, les investissements des compagnies américaines en Algérie sont en augmentation constante. L'interconnexion des États du Maghreb à cet égard est très avancée tant dans le secteur électrique (ELTAM) que dans les hydrocarbures (gaz algérien en Europe via le Maroc et la Tunisie). Le rétablissement de liens diplomatiques avec la Libye et les projets d'installation d'une base militaire dans le Sahel, en Mauritanie, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, montre le nouvel engagement des États-Unis dans la région. Le déficit d'implication de l'Union européenne dans le conflit du Sahara occidental, qui s'explique par la volonté compréhensible de ne heurter ni le Maroc ni l'Algérie, laisse aux États-Unis la possibilité d'agir au Maghreb. Cela étant, les déboires de la politique extérieure de l'administration Bush en Irak et au Moyen-Orient ne plaident pas en faveur d'un succès futur au Maghreb. L'intégration régionale en Afrique du Nord est

81. Rodrigo de Rato, op. cit. dans note 51.



en fait impulsée par un environnement international dans lequel « la menace terroriste » et « l'insécurité énergétique » contraignent les partenaires extérieurs de l'UMA à œuvrer plus efficacement à la réalisation d'une zone d'intégration.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont eu un double impact en Afrique du Nord : ils légitiment la lutte contre l'islamisme y compris par la violation des droits de l'homme et permettent l'intégration du Maghreb dans le dispositif mondial de la guerre contre le terrorisme mis en place par l'administration Bush. De plus, les attentats de Madrid (11 mars 2003) ont provoqué au sein de l'Union un début d'organisation communautaire dans la lutte contre le terrorisme. Les groupes armés islamistes originaires du Maghreb apparaissent comme l'une des principales menaces pour les États du sud l'Europe. Dès lors, les États d'Afrique du Nord ont trouvé un écho favorable à leurs politiques de sécurité tant au sein de l'UE qu'aux États-Unis. Pour l'administration Bush, la principale menace en Afrique du Nord est localisée dans le Sahel. Comme le souligne le compte rendu de la « Maghreb Roundtable » organisée par le Center for Strategic and International Studies en février 2006, « the activities of terrorist networks that operate in ungoverned areas of North Africa and the Sahel are the primary threat in the Maghreb. Indigenous extremist groups and jihadi fighters fleeing Afghanistan have found safe havens near the Sahara where they are able to operate free from government interference (...) Terror networks in the region pose a transnational threat not only of the Maghreb, but to Europe as well (...) To combat the spread of terror networks in the region and improve regional security cooperation, the US recently launched the Trans-Sahara Counter Terror Initiative (TSCTI) (...) Despite increased training and cooperation that TSCTI brings to the region, the main impediment to greater regional security and military coordination remains Western Sahara conflict. The conflict between Morocco and Algeria over sovereignty of the former Spanish colony prevents meaningful regional security coordination, stifles economic growth, and prevents intra-regional trade from developing »<sup>82</sup>. Dans cette perspective, l'intégration régionale constitue le meilleur instrument de lutte contre le terrorisme. Elle devient un élément déterminant à développer. L'intégration régionale est perçue comme une nécessité à la fois par les États-Unis qui y voient la meilleure réponse en matière de lutte contre le terrorisme et par l'UE, qui en plus de la lutte contre le terrorisme, peut y trouver une

82. CSIS, Maghreb Roundtable, février 2006.

solution aux problèmes économiques et migratoires.

Mais la réalisation de l'intégration régionale passe par la démocratisation de la région. Pour l'opinion publique au Maghreb, c'est l'absence de démocratie qui explique le blocage. Prenons l'exemple des relations entre l'Algérie et le Maroc : « pour nos enquêtés il n'y a quasiment pas de différence entre les deux peuples et seulement 5% pensent que les problèmes proviennent de la différence entre les peuples. Par contre ils sont 64% à considérer que ce sont les dirigeants qui posent problème ! Sur la question du Sahara occidental, ils sont 41% à penser que c'est l'obstacle majeur à l'intégration régionale et autant à penser que c'est le manque de confiance entre les dirigeants qui bloque la région. La fermeture de la frontière en est l'illustration : ils sont 88% à souhaiter sa réouverture. C'est dire le décalage qui existe entre l'opinion publique et les décisions politiques. L'enquête montre qu'il y a un sentiment de gâchis dans la région. Les économies sont bloquées pour des raisons politiques qui ne parviennent pas à convaincre l'opinion »<sup>83</sup>. Le déficit démocratique apparaît comme un facteur explicatif de la non-intégration régionale.

Alors que le Maroc et l'Espagne se réconcilient après la crise diplomatique de juillet 2002 (installation par l'armée marocaine d'un poste de surveillance sur l'îlot désert de Leila/Persil) à la faveur de la menace terroriste commune<sup>84</sup>, et que l'Algérie et la France semblent enfin œuvrer à l'instauration d'une relation stratégique, c'est la relation algéro-marocaine qui paraît inquiétante<sup>85</sup>. Non pas au niveau officiel, dans la mesure où les dirigeants s'efforcent de cantonner le conflit au niveau diplomatique, mais au niveau sociétal. Trois facteurs expliquent le sentiment anti-algérien qui n'a cessé de croître ces dernières années au Maroc :

- L'incompréhension marocaine face à l'attitude des autorités algériennes sur la question du Sahara depuis 1975 : pourquoi l'Algérie, perçue comme un pays riche grâce aux hydrocarbures et qui a bénéficié d'un découpage territorial favorable lors de la décolonisation au détriment de l'espace marocain, se refuse-t-elle à reconnaître au Maroc ce dont elle a bénéficié hier, à savoir une partie du Sahara ?
- Sous Hassan II, la thématique nationaliste, prônée par le parti de l'Istiqlal, qui revendiquait un Grand Maroc, a été très habilement récupérée. Fondant sa popularité sur « l'intégrité territoriale », la monarchie a fait en sorte que l'Algérie devienne l'« ennemi » dans l'imaginaire populaire.

83. Op. cit. dans note 65.

84. En mars 2004, José Luís Zapatero soulignait que : « des bonnes relations avec le Maroc étaient une priorité. Je suis convaincu que nous allons ouvrir une étape de bonnes relations avec le Maroc. C'est mon objectif, c'est pour moi une priorité de politique extérieure. Nous sommes deux pays voisins, avec d'intenses relations historiques, avec des intérêts économiques et culturels. Il va de soi que nous avons besoin d'une bonne relation ».

85. Yahia Zoubir, « In Search of Hegemony: The Western Sahara in Algerian-Moroccan relations », *Journal of Algerian Studies*, 1997, vol. 2.

- En faisant du Sahara un sujet tabou, la monarchie a appliqué un embargo médiatique sur cette question en empêchant toute approche critique de sa gestion de ce conflit. Toute une génération de Marocains a ainsi grandi dans un univers politique et médiatique marqué par la menace algérienne sur l'intégrité du territoire. Aujourd'hui, il est intéressant de noter que le PJD est la formation politique qui a le moins de difficultés à dialoguer avec des formations politiques algériennes<sup>86</sup>.

En mars 2005, la rencontre entre le président Abdelaziz Bouteflika et le roi du Maroc, Mohamed VI, apparaissait aux observateurs comme les prémisses du « dégel »<sup>87</sup>. La presse se faisait l'écho de la rumeur annonçant la réouverture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, premier geste symbolique des retrouvailles. Dans la foulée, la Libye, qui présidait l'UMA, annonçait la date d'un sommet des chefs d'État les 25 et 26 mai à Tripoli. Enthousiasme de courte durée. Mohamed VI annonça qu'il ne participerait pas au sommet, provoquant de fait son annulation. Les propos tenus par Bouteflika, quelque temps auparavant, sur le droit des sahraouis à l'autodétermination ont servi de prétexte pour remettre en question les tentatives de réconciliation algéro-marocaine. Le discours officiel de l'Algérie sur le Sahara n'a pas changé. Comme le rappelle Abdelkader Messahel, en mars 2006, « la résolution de conflit réside dans l'exercice par le peuple sahraoui de son droit sacré à l'autodétermination (...) c'est la position définitive de l'Algérie (...) la situation de blocage revient, en premier lieu, à l'ONU qui doit bouger et prendre ses responsabilités »<sup>88</sup>. Position que soulignera Mohamed Bedjaoui, ministre des Affaires étrangères, en juin 2006 au journal *Liberté* (5 juin 2006) en insistant sur le plan Baker et le soutien à la résolution 1675 (2006) qui rappelle le droit à l'autodétermination du peuple sahraouis...

En 2007, la problématique de l'intégration régionale refait surface. Elle n'est plus portée par les élites politiques, mais par les acteurs économiques. Ainsi, le 17 février 2007, les patrons des patrons du Maghreb se réunissaient à Marrakech et annonçaient la naissance de l'Union maghrébine des employeurs. La date retenue n'est pas fortuite : c'est le 17 février 1989 qu'avait été créée l'UMA ! Projet politique, l'UMA devient un enjeu vital pour les entreprises. Comme le souligne Hammad Kassal, vice-président de la Confédération générale des entrepreneurs marocains et l'un des fondateurs de l'Union maghrébine des employeurs : « C'est l'économie qui va

86. Luís Martinez, « Le Maroc, l'UMA et intégration régionale », *Euromesco*, 2008.

87. Remy Leveau et Mohsen Finan Khadija, « L'affaire du Sahara Occidental », *Etudes*, n. 1, 2000.

88. Abdelkader Messahel, ministère algérien des Affaires étrangères, Algérie-UMA, 26 mars 2006.

briser le mur politique qui existe aujourd'hui. Nous voulons faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils puissent eux-mêmes améliorer leurs relations. Nous ne voulons pas de carcans, de procédures administratives paralysantes »<sup>89</sup>. En effet, les échanges commerciaux intra-régionaux demeurent toujours aussi faibles, environ 2,5% des 105,7 milliards d'euros d'échanges globaux des pays membres de l'UMA. Pourtant, le fait que le Maghreb politique soit inexistant ne devrait pas empêcher l'émergence d'un Maghreb économique. La création de la Banque maghrébine d'investissement et du commerce extérieur (BMICE) est destinée à financer des projets mixtes dans les domaines agricole et industriel. Les acteurs économiques ont d'autant plus intérêt à porter le projet d'une intégration régionale que les dirigeants politiques de la région semblent à nouveau entrés dans une « guerre froide ». L'Algérie, le Maroc et la Libye se sont engagés dans une course régionale à l'armement qui n'augure rien de bon pour le développement politique de la région. Du point de vue marocain, le renouveau économique de l'Algérie, lié à la hausse du prix du pétrole, se traduit par un regain de tensions. Pour l'instant, le risque d'une guerre ouverte est inenvisageable, tout comme une guerre par procuration. Comme le souligne James Baker : « le Maroc et l'Algérie (...) collaborent étroitement avec les États-Unis dans [leur] guerre contre le terrorisme. Il est donc particulièrement difficile pour Washington de favoriser l'un ou l'autre parce qu'elle veut rester proche des deux (...) L'un (l'Algérie) est très fort, l'autre (le Maroc) a remporté la guerre, l'autre encore (le Polisario), sous occupation, est faible. Le conflit armé n'est pas à l'ordre du jour. Tant que l'Algérie dit au Polisario de ne pas combattre, il ne va pas le faire »<sup>90</sup>. De plus, si le Maroc et l'Algérie ne parviennent toujours pas à s'entendre, ils ont développé des relations bilatérales avec la France, l'Espagne et les États-Unis. Or ces derniers œuvrent à un réchauffement des relations entre l'Algérie et le Maroc (la suppression par le Maroc des visas pour les Algériens participe de ces bons gestes qui peuvent apaiser les relations). Pour des raisons diverses, la France, l'Espagne et les États-Unis s'efforcent d'entretenir une relation équilibrée avec les deux protagonistes. Mais, pour le Maroc, l'Algérie de Abdelaziz Bouteflika cherche à rejouer l'Algérie de Houari Boumediene (1965-1979), une puissance régionale, dopée par les hydrocarbures, soucieuse de ne pas abdiquer face à la victoire remportée par le Maroc au Sahara.

89. *Le Figaro*, 16 février 2007.

90. James Baker, « L'Algérie est forte, le Maroc a remporté la guerre », *TelQuel Magazine*, Maroc, août 2004 ; voir [http://www.telquel-online.com/140/zoom\\_140.shtml](http://www.telquel-online.com/140/zoom_140.shtml).

L'instauration de la démocratie au Maghreb doit devenir une priorité de la politique européenne en Méditerranée. Les avantages mutuels de la démocratie au Maghreb sont nombreux. Pour cela, l'Union européenne doit oser aborder les questions de politique intérieure et ne plus se cantonner à une approche seulement économique. Les réformes économiques au Maghreb échoueront si elles ne sont pas portées par des dirigeants politiques légitimes, démocratiquement élus. Il y a urgence à agir, les élections en Algérie et au Maroc montrent comment, en se réfugiant dans un abstentionnisme massif, les électeurs expriment clairement leur méfiance à l'encontre des équipes dirigeantes. Le Maghreb est confronté à des défis colossaux - pauvreté, terrorisme, migration, corruption, violation des droits humains - qui nécessitent pour être résolus un engagement des États avec le soutien de leur société civile. La démocratie apparaît comme la meilleure réponse pour affronter ces problèmes. Il faut donc surmonter à la fois la peur de la démocratie et celle des partis islamistes au Maghreb. Car il ne peut y avoir de démocratie sans leur participation.

L'Union peut jouer un rôle fondamental. Mais pour cela elle doit éviter les écueils sur les lesquels se sont jadis échouées les bonnes intentions des États. Tout d'abord en mettant en pratique ses principes. Par exemple, face à un Eldorado pétrolier, l'exportation des normes et valeurs démocratiques n'est pas la priorité des États de l'UE. La levée des sanctions par l'UE sur la vente d'armes à la Libye avait soulevé quelques réticences. Lors d'un débat à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), le 22 octobre 2004, le Britannique Lord Russel Johnston soulignait que : « La Libye commence à mieux se comporter et la première réaction de l'UE est de lui vendre des armes (...) Ce n'est pas la bonne solution ». En effet, comment convaincre l'opinion internationale que Tripoli a besoin de relancer sa politique d'armement conventionnel ? Car la levée des sanctions de l'UE sur la vente d'armes à la Libye est justifiée par la nécessité de fournir à la Libye les moyens de lutter contre l'im-

migration clandestine. En septembre 2004, un mois avant la décision de l'UE, l'Italie exprimait clairement sa volonté d'aider le régime libyen à disposer de la panoplie des instruments militaires nécessaires aux contrôles des flux migratoires : nouveaux radars, hélicoptères, viseurs optiques, navires, etc. Prétextant « l'invasion » de migrants africains en provenance de la Libye (le vivier de « sans-papiers » est estimé à environ 2 millions d'Africains), l'Italie réussit à convaincre ses partenaires européens de mettre définitivement un terme aux sanctions sur la vente d'armes à ce pays. En contre partie, celui-ci offrirait la possibilité de mettre en place sur son sol des « centres d'accueil » pour clandestins<sup>91</sup>. Néanmoins, le marché libyen ne doit pas faire oublier la réalité du régime de Tripoli : il n'y a pas de liberté politique en Libye, comment pourrait-il y avoir des droits pour les migrants ?

Le Maghreb est, sur le plan commercial, est une région intéressante pour l'UE, qui réalise des excédents financiers dans ses échanges. C'est un bon partenaire dans la lutte anti-terroriste et une région responsable sur la question des migrations. De plus, la région n'a pas connu les excès militaires du Moyen-Orient. La meilleure politique est donc de s'accommoder de la réalité. La présente analyse montre que l'indifférence à la « benalisation » de la Tunisie s'exporte en Algérie avec la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence en avril 2009. Mais à la différence de la Tunisie, l'Algérie ne dispose pas des techniques politiques, sociales et financières contraignant les Tunisiens à « l'obéissance »<sup>92</sup>. Par conséquent, si moins de 20% des électeurs se rendent aux urnes en Algérie, il est à craindre que ce message politique annonce une nouvelle période de turbulences. Afin de rompre avec ce cycle infernal, l'Union européenne doit se doter d'une véritable stratégie politique à l'égard du Maghreb afin d'offrir aux populations un message et une perspective d'espoir.

Pour conclure, l'Union doit rappeler de façon déclaratoire que la démocratie en Afrique du Nord est une priorité et un objectif stratégique à rechercher dans les échanges euro-méditerranéens. Elle doit pour cela surmonter deux préjugés : la croyance que la stabilité de la région est mieux assurée à terme par des régimes autoritaires que par des démocraties - comme semblent le démontrer le syndrome algérien et le chaos irakien - et la conviction que l'islam est incompatible avec la démocratie. Il importe de promouvoir la participation politique, y compris avec les partis islamistes : un espace de dialogue politique doit être ouvert avec ceux qui refusent

91. Nathalie Ferré, « La Libye pour 'externaliser' le droit d'asile de l'UE ? », *Le Monde*, 20 juillet 2005.

92. Béatrice Hibou, *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, La Découverte, Paris, 2007.

l'usage de la violence, comme c'est le cas au Maroc. La société civile doit être prise en compte dans les échanges car sa vitalité et sa contribution à la cohésion sociale ne sont pas négligeables. De même, afin de crédibiliser sa politique, l'Union doit condamner non seulement le trucage manifeste des élections, mais aussi les atteintes aux droits humains. La corruption doit être dénoncée afin de rendre crédible une politique de soutien à la bonne gouvernance. La PEV doit clairement signifier que la démocratie est une condition fondamentale pour l'établissement d'un partenariat stratégique ou privilégié avec l'Union : juger possible le développement économique sans la démocratie est une illusion. Croire que les régimes autoritaires sont préférables par manque d'alternative est également une erreur stratégique. L'Afrique du Nord peut devenir pour l'Union un modèle de politique étrangère susceptible de crédibiliser son action au niveau international, notamment au Moyen-Orient. Cette région doit donc devenir, comme le Mexique pour les États-Unis, une zone prioritaire de la politique de voisinage de l'Union.





## *Sigles*

BTP	Bâtiment-Travaux publics
FFS	Front des Forces socialistes
FIS	Front islamique du Salut
GICL	Groupe islamique combattant libyen
GSPC	Groupe salafiste pour la Prédication et le Combat
IDE	Investissement direct étranger
MEPI	Middle East Partnership Initiative
ONG	Organisation non gouvernementale
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PEM	Partenariat euro-méditerranéen
PEV	Politique européenne de voisinage
PJD	Parti de la justice et du développement (Maroc)
RCD	Rassemblement constitutionnel démocratique
UE	Union européenne
UEO	Union de l'Europe occidentale
UMA	Union du Maghreb arabe

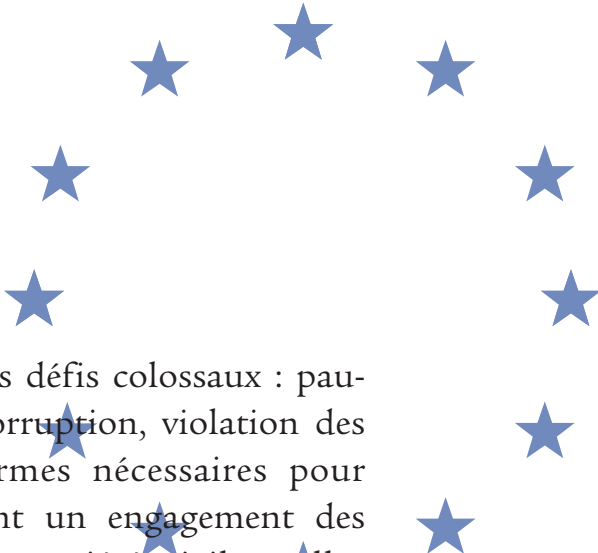


- n° 114      Negotiating the final status of Kosovo      December 2008  
*Marc Weller*
- n° 113      Towards a European Defence Market      November 2008  
*Erkki Aalto, Daniel Keohane, Christian Mölling and Sophie de Vaucorbeil*  
*edited by Daniel Keohane*
- n° 112      EU security and defence. Core documents 2007      October 2008  
*Volume VIII, compiled by Catherine Glière (also published in French)*
- n° 111      Bush's legacy and America's next foreign policy      September 2008  
*Marcin Zaborowski*
- n° 110      Rethinking Iran: From confrontation to cooperation      August 2008  
*Christoph Bertram*
- n° 109      Partnerships for effective multilateralism:  
EU relations with Brazil, China, India and Russia      May 2008  
*Ummu Salma Bava, Feng Zhongping, Sabine Fischer, Marco Aurélio Garcia,*  
*François Godement, Giovanni Grevi, Dimtri Trenin, Alfredo Valladão,*  
*Álvaro de Vasconcelos and Christian Wagner; edited by Giovanni Grevi and*  
*Álvaro de Vasconcelos*
- n° 108      Ukraine: Quo Vadis?      February 2008  
*Sabine Fischer, Rosaria Puglisi, Katarzyna Wolczuk and Pawel Wolowski;*  
*edited by Sabine Fischer*
- n° 107      Is there an Albanian question?      January 2008  
*Judy Batt, Misha Glenny, Denisa Kostovicova, Nicola Mai,*  
*Nadège Ragaru, Fabian Schmidt and Miranda Vickers; edited by Judy Batt*
- n° 106      Pioneering foreign policy: The EU Special Representatives      October 2007  
*Giovanni Grevi*

## Livres

---

- The New Global Puzzle. What World for the EU in 2025?      2006  
*directed by Nicole Gnesotto and Giovanni Grevi*
- Friends again? EU-US relations after the crisis      2006  
*Nicole Gnesotto, James Dobbins, Federico Romero, David Frum, William Wallace,*  
*Ronald D. Asmus, István Gyarmati, Walter B. Slocombe, Gilles Andréani,*  
*Philip H. Gordon, Werner Weidenfeld, Felix Neugart, Geoffrey Kemp, Dov Lynch,*  
*Fiona Hill, Baudoin Bollaert, Joseph Quinlan, Marcin Zaborowski;*  
*edited by Marcin Zaborowski*
- Defence procurement in the European Union – The current debate      2005  
Report of an EUISS Task Force  
*Chairman and Rapporteur: Burkard Schmitt*



Le Maghreb est confronté à des défis colossaux : pauvreté, terrorisme, migration, corruption, violation des droits de l'homme. Les réformes nécessaires pour résoudre ces problèmes exigent un engagement des États avec le soutien de leur société civile : elles échoueront si elles ne sont pas portées par des dirigeants politiques légitimes, démocratiquement élus.

Comme l'analyse Luís Martinez dans ce *Cahier de Chaillot*, la démocratisation au Maghreb doit devenir une priorité de la politique européenne en Méditerranée. L'Union ne doit plus se cantonner à une approche purement économique, mais oser aborder les questions de politique intérieure. Et il y a urgence à agir car, dotés d'une faible légitimité, les gouvernements de ces pays sont, à des degrés divers, dans l'incapacité de mener des réformes structurelles qui s'imposent, à plus forte raison dans le contexte de crise que traverse actuellement l'ensemble de la planète.

*publié par l'Institut  
d'Etudes de Sécurité  
de l'Union européenne  
43 avenue du  
Président Wilson  
75775 Paris cedex 16  
tél.: +33 (0) 1 56 89 19 30  
fax: +33 (0) 1 56 89 19 31  
e-mail: [info@iss.europa.eu](mailto:info@iss.europa.eu)  
[www.iss.europa.eu](http://www.iss.europa.eu)*

€ 10

ISSN 1017-7574  
ISBN 978-92-9198-139-7  
QN-AA-09-115-FR-C